

L'agriculture en 2023

Les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture

Documents de travail

N° 2023-23 - Décembre 2023



Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation

Session du 20 décembre 2023

L'agriculture en 2023

Les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture en 2023

Données arrêtées le 04 décembre 2023



Direction des statistiques d'entreprises / Division industrie et agriculture

Rédacteurs du rapport : Claire Géry, Vincent Hecquet, Félix Lucas

Table des matières

Introduction.....	3
Faits marquants pour l'agriculture en 2023.....	4
La production de la branche agricole.....	6
1 La production hors subventions.....	6
2 Détail par produits.....	10
2.1 Les céréales.....	10
2.2 Les plantes industrielles.....	11
2.3 Les fruits et légumes.....	12
2.4 Les vins.....	14
2.5 Le bétail.....	15
2.6 Les produits avicoles.....	16
2.7 Les autres produits animaux.....	17
3 Les subventions sur les produits.....	18
4 La production de la branche agricole au prix de base.....	18
La valeur ajoutée de la branche agricole.....	19
1 Les consommations intermédiaires.....	19
2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole.....	22
3 Les subventions d'exploitation.....	23
4 Les impôts sur la production.....	25
5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole.....	25
Les résultats de la branche agricole.....	26
Les résultats bruts et en termes réels de la branche agricole.....	26
Annexes.....	29
Compte prévisionnel de la branche agriculture en 2023.....	29
Graphiques sur longue période.....	34
Graphiques conjoncturels.....	37
Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole.....	40
Liens vers Internet.....	42

Introduction

Le compte de l'agriculture, dit « compte spécifique », présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN), est établi par l'Insee selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen (cf. méthodologie page 40).

Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole. Les évaluations s'appuient sur les résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Le champ du compte spécifique est plus large que celui des résultats du RICA présentés à la CCAN par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Ceux-ci ne couvrent pas notamment les petites exploitations, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

Le compte spécifique de l'agriculture s'écarte du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
- les établissements produisant des semences certifiées et les jardins familiaux des non-exploitants ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmentée de l'ensemble des subventions nettes des impôts au titre de son exercice, elle est appelée **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**. Celle-ci peut aussi être exprimée nette de la dépréciation du capital. Ce résultat est alors appelé **revenu des facteurs de la branche agricole**, au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.**

Ce compte prévisionnel de l'agriculture pour 2023 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 04 décembre 2023.

Ce rapport et la rétrospective 1959-2023 des comptes sont disponibles sur le site :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7738071?sommaire=7738079>

Avertissement

Le rapport sur le compte national prévisionnel de l'agriculture, publié chaque année en décembre, s'achevait habituellement par la présentation d'agrégats en termes nets. Les agrégats comptables nets se déduisent des agrégats bruts en soustrayant la consommation de capital fixe (CCF), à savoir la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. L'estimation de ce poste est délicate, repose sur une modélisation, et les données disponibles en décembre ne permettent pas d'en avoir une évaluation suffisamment fiable. Il a donc été décidé d'interrompre, au moment du compte prévisionnel, la publication de la CCF et des indicateurs nets qui en résultent. Ces indicateurs resteront publiés à partir du compte provisoire, au moment où peuvent être intégrées des données de la comptabilité nationale qui en permettent une estimation satisfaisante.

Ce compte prévisionnel de l'année 2023 est le dernier compte publié en base 2014. En juillet 2024, le compte de l'agriculture sera publié dans la nouvelle base 2020, qui intègre notamment les résultats du dernier recensement agricole. Ce changement de base pourra être source de révisions. Les séries des comptes de l'agriculture seront rétropolées en base 2020.

Faits marquants pour l'agriculture en 2023

La valeur de la production agricole hors subventions recule légèrement en 2023 (– 0,8 %), après deux années de forte croissance.

Les prix diminuent globalement de 3,7 %. Ils sont tirés à la baisse par la chute des prix des céréales et des oléagineux, dans un contexte mondial marqué par le repli des cours des produits agricoles et des matières premières. La hausse du coût des intrants connaît certes un ralentissement, mais demeure encore forte (+3,5 %) portée par les prix des engrais. Dans le même temps les récoltes abondantes portent une hausse de la production agricole en volume (+ 2,9 %).

La production végétale diminue de 4,6 % en valeur (après + 17,4 % en 2022), du fait d'un reflux des prix (– 10,1 %), alors que les volumes augmentent nettement (+ 6,1 %). Les conditions climatiques plus favorables qu'en 2022 ont permis une amélioration des rendements des récoltes de céréales. Il en est de même pour les oléagineux et protéagineux, les fourrages et les pommes de terre. Il en découle une baisse des prix de ces produits, particulièrement sensible pour les céréales (– 28,4 % après + 24,0 %) et les oléagineux (–24,6 % après + 2,2 %). Les disponibilités mondiales importantes pèsent en effet sur les cours, et ce en dépit de la poursuite du conflit en Ukraine. Par ailleurs, les prix des fruits et légumes s'élèvent.

A l'inverse, **la production animale** croît de 5,2 % en valeur (après + 17,5 % en 2022). Les prix sont en hausse (+ 7,9 %) alors que les volumes fléchissent (– 2,5 %). Comme les années précédentes, la production de bétail recule, conséquence de l'érosion continue du cheptel en France comme en Europe. La production de volailles ne se redresse que légèrement, l'épizootie d'*influenza* aviaire s'étant prolongée au début 2023. La progression des prix ralentit dans un contexte où les coûts de l'alimentation animale progressent moins vite. En outre, la demande intérieure est moins dynamique tandis que les exportations de porcins ralentissent.

Les **consommations intermédiaires** augmentent en valeur (+ 2,5 % après + 15,7 %). La hausse des prix est moindre qu'en 2022 (+ 3,5 % après + 22,0 %) alors que la diminution du volume des intrants se poursuit (- 0,9 % après - 5,2 %). La charge en aliments pour animaux diminue suite à une contraction des volumes achetés. La très forte hausse du prix des engrais entraîne à nouveau une réduction de leur usage. La facture énergétique diminue en raison notamment d'une baisse des prix du gazole non routier. A l'inverse, les coûts des pesticides et celui des dépenses vétérinaires sont en hausse.

En 2023, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole se contracterait de 5,3 %, suite au repli de la production au prix de base (- 0,8 %), conjugué à la hausse des consommations intermédiaires (+ 2,5 %).

Les **subventions d'exploitation** (hors subventions sur les produits) s'élèveraient à environ 8,4 milliards d'euros, en hausse de 1,8 % par rapport à 2022, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC à compter du 1^{er} janvier 2023.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** diminuerait de 4,5 % en 2023. L'emploi agricole continue tendanciellement de décroître, au rythme de - 0,5 % en 2023. La réduction de l'emploi non salarié se poursuit (- 2,0 %), tandis que l'emploi salarié progresse (+ 1,7 %). Dès lors, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif baisserait de 4,1 %. Les prix agricoles ont amorcé leur décrue en 2023 alors que les prix des biens et services continuent de progresser. Ainsi, en termes réels, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif reculerait nettement de 9,0% après avoir progressé de 9,6 % en 2022.

Tableau 1 : De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée

Principaux postes du compte de l'agriculture en 2023		Valeurs (en milliards d'euros)	Évolutions en %		
			Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	(a)	95,5	2,9	-3,7	-0,8
Produits végétaux		56,6	6,1	-10,1	-4,6
Céréales		13,0	5,8	-28,4	-24,2
Oléagineux, protéagineux		3,4	4,2	-24,8	-21,6
Autres plantes industrielles		2,1	-0,8	8,5	7,6
Fourrages		7,1	19,7	-7,2	11,0
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs		12,0	6,2	1,6	7,9
Fruits		3,7	0,2	7,5	7,7
Vins		15,3	3,3	-1,1	2,2
Produits animaux		33,2	-2,5	7,9	5,2
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		13,9	-5,1	9,7	4,1
Volailles, œufs		6,3	0,7	5,8	6,5
Lait et autres produits de l'élevage		13,1	-1,2	7,1	5,8
Services		5,7	0,0	5,4	5,4
Subventions sur les produits	(b)	1,1	-2,9	2,6	-0,4
Production au prix de base	(c) = (a) + (b)	96,6	2,9	-3,6	-0,8
Consommations intermédiaires, dont :	(d)	57,2	-0,9	3,5	2,5
achats		47,7	-3,6	5,7	1,8
Valeur ajoutée brute	(e) = (c) - (d)	39,4	7,9	-12,3	-5,3

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

La production de la branche agricole

1 La production hors subventions

Tableau 2 : La production de la branche agricole hors subventions

	Valeurs en M€	Évolutions en %			Contributions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Production hors subventions	95 455	2,9	-3,7	-0,8	2,9	-3,7
dont productions végétales	56 599	6,1	-10,1	-4,6	3,7	-6,4
Céréales	12 959	5,8	-28,4	-24,2	1,0	-5,2
Oléagineux, protéagineux	3 405	4,2	-24,8	-21,6	0,2	-1,1
Fruits	3 726	0,2	7,5	7,7	0,0	0,3
Vins	15 269	3,3	-1,1	2,2	0,5	-0,2
Légumes frais	3 686	2,7	7,1	10,0	0,1	0,2
Pommes de terre	5 147	12,8	-3,0	9,4	0,6	-0,2
dont productions animales	33 202	-2,5	7,9	5,2	-0,8	2,5
Bétail	13 878	-5,1	9,7	4,1	-0,7	1,2
Lait	11 709	-2,0	7,5	5,3	-0,2	0,8

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

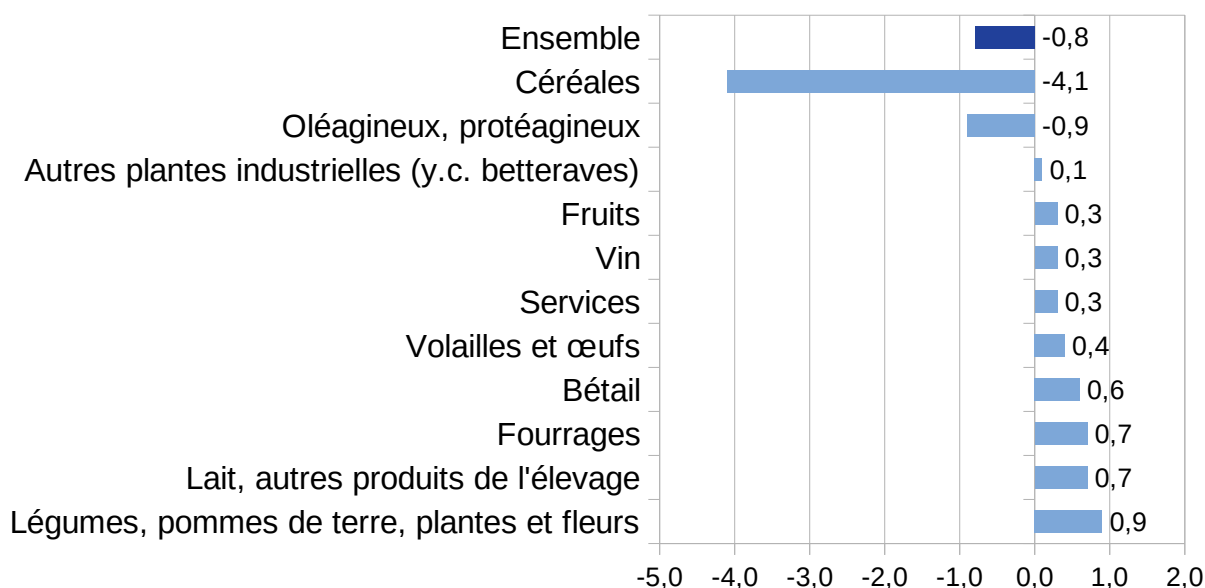
Le volume de la production agricole hors subventions repart à la hausse en 2023 (+ 2,9 % après – 0,6 %). La progression des productions végétales s'accroît (+ 6,1 % après + 1,7 %), grâce notamment au rebond de la récolte de céréales (+ 5,8 % après – 11,0 %) et de pommes de terre (+12,8 % après – 8,3 %). Les productions de fruits et de vins se stabilisent après la très forte croissance de l'année précédente. La baisse des productions animales se poursuit (– 2,5 % après – 4,7 %) et concerne la production de bétail comme celle de lait.

Globalement **les prix** agricoles refluent après la hausse soutenue de l'année 2022 (– 3,7 % après + 17,3 %). Le prix des productions végétales recule fortement (– 10,1 % après + 15,5 %), sous l'effet notamment de la chute des cours des céréales et des oléagineux et protéagineux (respectivement – 28,4 % et – 24,8 %). A l'inverse, le renchérissement du prix des productions animales se poursuit, à un rythme toutefois ralenti (+ 7,9 % après + 23,3 %).

Au total, la valeur de la production de la branche agricole hors subventions est en léger repli en 2023 (– 0,8 %) après la croissance soutenue des deux dernières années.

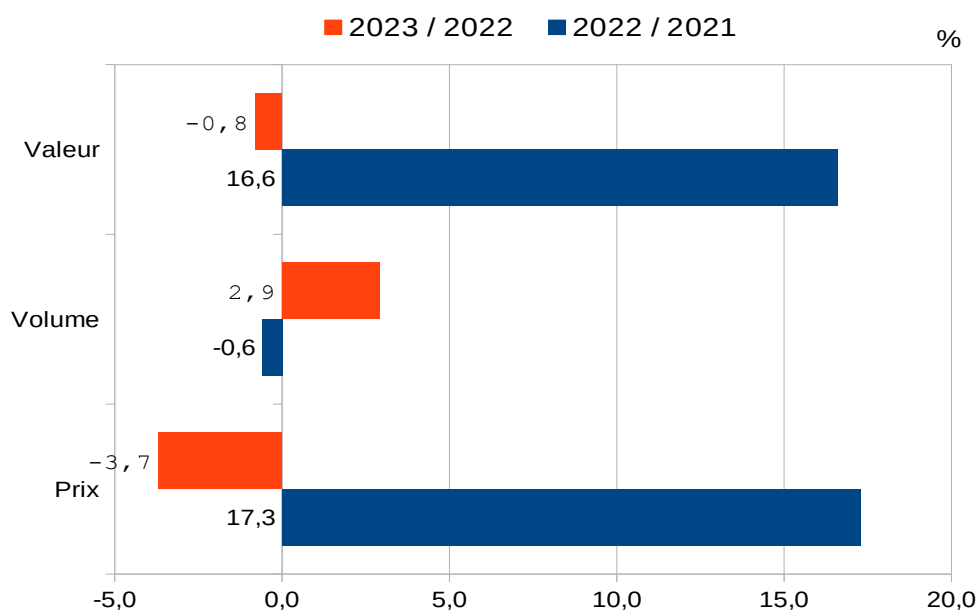
Depuis 2020, à la suite des fortes hausses des années 2021 et 2022, la production agricole progresse en valeur de 25,7 %. Cette augmentation est avant tout liée à celle des prix (+ 23,9 %), alors que la production ne s'accroît que faiblement en volume (+ 1,5 %). En trois ans, la production végétale s'est accrue de 27,6 % en valeur. L'année 2023 a amplifié sa hausse en volume (+7,9 % depuis 2020) en atténuant la hausse des prix, qui atteint 18,3 % sur trois ans. La production animale augmente de 26 % en valeur. Elle est également tirée par la forte augmentation des prix (+ 38,2 %), cependant qu'elle recule en volume (– 8,9 %).

Graphique 1 : Variation de la production agricole hors subventions 2023/2022 en milliards d'euros



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

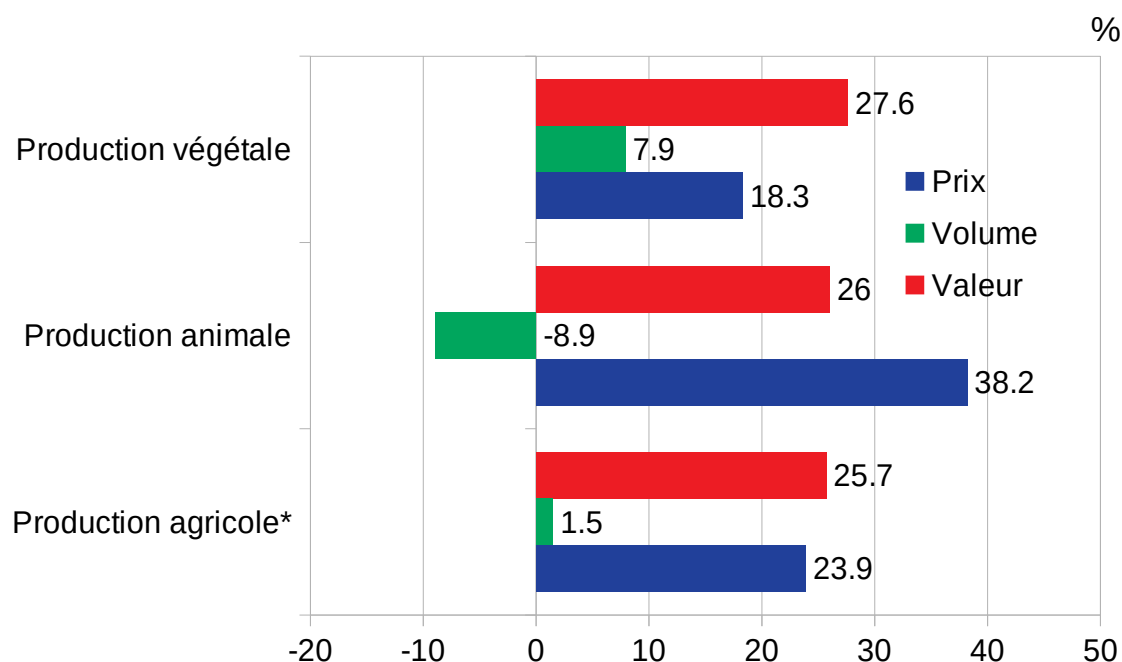
Graphique 2 : Évolution de la production agricole hors subventions en 2022 et 2023



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

Lecture : en 2023, la valeur de la production agricole hors subventions diminue de 0,8 % par rapport à 2022.

Graphique 3 : Évolution de la production hors subventions entre 2020 et 2023, en valeur, en volume et en prix



* Y compris la production de services

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

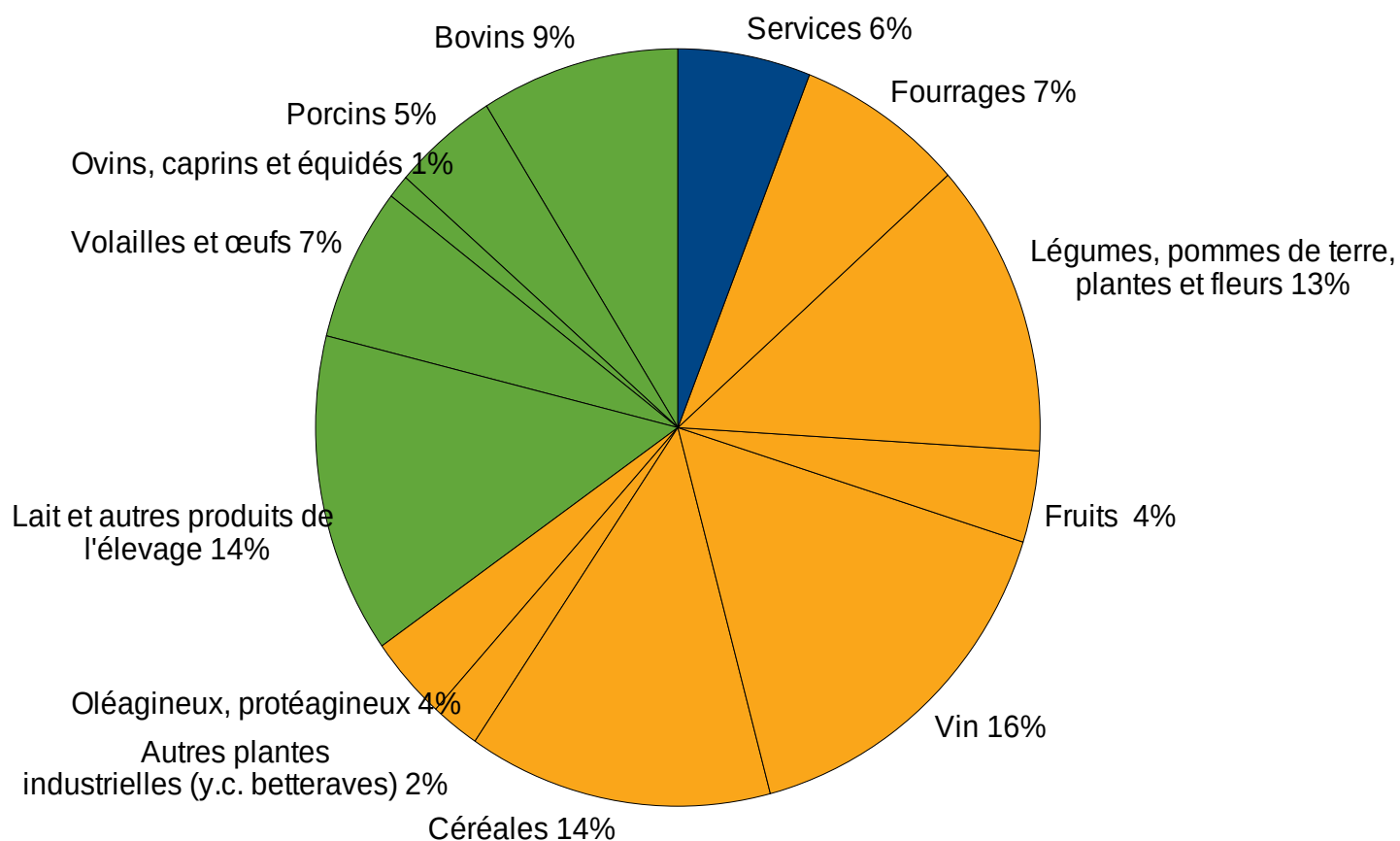
Lecture : entre 2020 et 2023, la valeur de la production agricole hors subvention augmente de 27,6 %

Tableau 3 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole de 2021 à 2023 (hors subventions, en %)

	2021	2022	2023
Céréales	18,8	17,8	13,6
Oléagineux, protéagineux	4,4	4,5	3,6
Autres plantes industrielles (y.c. betteraves)	2,0	2,0	2,2
Fourrages	6,6	6,7	7,5
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs	12,6	11,6	12,6
Fruits	3,7	3,6	3,9
Vin	13,2	15,5	16
Bovins	8,5	8,8	8,9
Porcins	3,9	4	4,7
Ovins, caprins et équidés	1,1	1	1
Volailles et œufs	5,8	6,1	6,6
Lait et autres produits de l'élevage	13,2	12,8	13,7
Services	6,3	5,6	5,9
Total	100	100	100

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

Graphique 4 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole (hors subventions) en 2023



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

2 Détail par produits

2.1 Les céréales

Tableau 4 : Production hors subventions de céréales en 2023 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	12 959	5,8	-28,4	-24,2	5,8	-28,4
Blé tendre	7 346	3,6	-27,9	-25,3	2,1	-15,7
Maïs	2 316	13,0	-36,0	-27,7	2,4	-7,2
Orge	2 390	7,1	-23,0	-17,5	1,2	-3,9

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté au 04 décembre 2023

En 2023, la valeur de la production de **céréales** diminue nettement (- 24,2 %), sous l'effet d'une forte baisse des prix (- 28,4 %) partiellement compensée par la hausse des volumes (+ 5,8 %).

En **volume**, la production augmente (+ 5,8 %) après la baisse de 2022 (- 11,0 %). La récolte de **blé tendre** augmente de 3,6 %. Cette hausse est portée par de meilleurs rendements qu'en 2022. La récolte d'**orge** augmente (+ 7,1 %), la hausse des rendements permettant de compenser les moindres surfaces mises en culture. Le **maïs** connaît un fort rebond (+ 13,0 %) après une mauvaise année 2022 (- 30,2 %). Ceci s'explique par une hausse des rendements, compensant la baisse des surfaces cultivées qui se poursuit.

Les **prix** de production diminuent (- 28,4 %), dans un contexte de recul des prix, après deux années de forte hausse (+31,8 % en 2021, +24,0 % en 2022). En dépit de la guerre en Ukraine et du retrait de la Russie de l'accord sur le corridor en Mer Noire, l'abondance des récoltes mondiales continue de tirer les cours des céréales à la baisse. Le prix du **blé tendre** se réduit fortement (- 27,9 % après + 23,6 % en 2022). Le prix de l'**orge** diminue également (- 23,0 % après +26,9 % en 2022). Le prix du **maïs** baisse lui aussi (- 36,0 % après +22,3 % en 2022), du fait des fortes disponibilités mondiales, notamment du maïs brésilien.

2.2 Les plantes industrielles¹

Tableau 5 : Production hors subventions de plantes industrielles en 2023 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	5 493	2,6	-14,8	-12,6	2,6	-14,8
Oléagineux	3 153	2,8	-24,6	-22,5	1,8	-15,9
Protéagineux	252	24,0	-26,8	-9,2	1,1	-1,4
Betteraves industrielles	1 417	1,5	12,1	13,8	0,3	2,4

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté au 04 décembre 2023

La valeur de la production d'**oléagineux** baisse en 2023 (- 22,5 %, après trois années de forte hausse) du fait du recul des prix (- 24,6 %). Les volumes continuent d'augmenter (+ 2,8 % après + 17,3 % en 2022) principalement sous l'effet de la hausse des surfaces mises en culture. Les volumes de **colza** diminuent (-5,5 % après +36,8 % en 2022), du fait de la baisse des rendements, que la hausse des surfaces ne permet pas de compenser. Les prix diminuent de 22,9 %. La production de **tournesol** augmente fortement (+ 19,4 %) du fait de la hausse des rendements, et lui permet d'atteindre un niveau historiquement haut. Il en est de même pour le **soja** (+ 15,9 %). Les prix du tournesol et du soja baissent nettement (- 29,5 % et - 17,1 %) du fait des disponibilités abondantes attendues au niveau mondial.

La valeur de la production de **protéagineux** diminue également (- 9,2 %) sous l'effet de la baisse des prix (- 26,8 % après + 27,0 %). Les volumes se rétablissent (+ 24,0 % après - 20,7 % en 2022), grâce à un effet couplé d'une hausse des rendements et des surfaces cultivées.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** continue d'augmenter (+ 13,8 % après + 32,4 %). La hausse en valeur est tirée par l'appréciation des prix (+ 12,1 % après + 44,8 % en 2022). Comme en attestent les prix historiques du sucre, la demande peine à satisfaire l'offre. La récolte augmente légèrement (+ 1,5 %) en dépit d'un recul des surfaces cultivées, portée par une hausse des rendements.

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les " autres plantes industrielles " ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

2.3 Les fruits et légumes

Tableau 6 : Production hors subventions de fruits et légumes en 2023 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions			Contributions aux évolutions	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	12 559	6,1	2,8	9,1	6,1	2,8
Fruits	3 726	0,2	7,5	7,7	0,1	2,1
Légumes	3 686	2,7	7,1	10,0	0,8	2,0
Pommes de terre	5 147	12,8	-3,0	9,4	5,2	-1,3

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté au 04 décembre 2023

La production de **fruits** s'accroît en valeur de 7,7 %. Succédant aux récoltes abondantes de l'année précédente, les volumes produits en 2023 seraient quasi-stables (+ 0,2 % après + 20,8 %). Les récoltes de fruits d'été ont souffert des intempéries estivales et de la chaleur qui ont entraîné une baisse des rendements. Les pertes ont notamment été importantes pour les cerises (- 12,3 %) et pour les melons (- 8,3 %). De même, la récolte de poires est en baisse après les volumes importants produits en 2022, tout comme celle de noix (- 19,9 %). A l'inverse, les conditions climatiques ont été plus favorables à la production de pommes (+ 9,2 % en volume), qui dépasse la moyenne quinquennale. Les cours des fruits repartent à la hausse en 2023 (+ 7,5 %). Ils sont avant tout tirés par ceux des pommes, qui s'élèvent de 16,3 % en dépit des bonnes récoltes du fait d'une forte demande. Les poires contribuent moins à cette hausse du prix des fruits (étant moins consommées que les pommes), mais s'apprécie fortement (+ 40,7 %), en raison du dynamisme de la demande intérieure, et leur prix dépasse la moyenne des cinq dernières années. La baisse de l'offre accroît le prix des cerises (+ 40,7 %), et dans une moindre mesure celui des fraises (+ 9,2 %). Toutefois, la concurrence de l'Espagne pèse sur le prix des pêches (- 7,8 %) et le prix des abricots recule (-3,6 %), sous l'effet d'une moindre demande.

La valeur de la production de **légumes** croît de 10,0 % sous l'effet conjugué de la hausse des prix (+ 7,1 %) et de celle des volumes (+ 2,7 %). Dans l'ensemble, la production se redresse après les mauvaises récoltes de l'année précédente. Les légumes qui contribuent le plus à cette hausse des volumes sont notamment les salades (+ 10,8 %), l'ail (+ 32,3 %), le chou-fleur et les choux autres (respectivement + 7,6 % et + 19,8 %). En revanche, les récoltes de tomates enregistrent une baisse de 11,2 %, en raison du manque d'ensoleillement printanier ainsi que du retard de mise en culture des variétés sous serre dû aux prix élevés de l'énergie. Bien qu'en diminution, les coûts de l'énergie restent élevés et renchérissent les légumes. Ce sont les oignons (+ 65,7 %) et les artichauts (+ 110,7 %) qui contribuent le plus à la poussée des prix. De plus, pour certains légumes comme les choux-fleurs, les carottes et les salades, les prix (respectivement + 54,2 %, +19,1 %, + 6,8 %) sont accrus par des disponibilités limitées en début d'année issues de la campagne précédente. Toutefois, les cours de certains légumes font exception, comme celui des tomates (- 6,4 %), des concombres (- 17 %) et des courgettes (- 9,9 %) : la concurrence de l'Espagne fait pression sur les prix et la météo estivale a été peu propice à la consommation dans certaines régions.

La production de **pommes de terre** augmente de 9,4 % en valeur en raison d'une progression des volumes (+ 12,8 %) partiellement atténuée par une baisse des prix (- 3,0 %). La hausse importante des surfaces cultivées et de bons rendements ont permis à la récolte de dépasser largement la moyenne quinquennale. Malgré ces bonnes récoltes, la réduction des prix resterait limitée, du fait du dynamisme de la demande industrielle. Les coûts de conservation restent en outre élevés en dépit du fléchissement du prix de l'énergie.

2.4 Les vins

Tableau 7 : Production hors subventions de vin en 2023 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Ensemble	15 269	3,3	-1,1	2,2	3,3	-1,1
Vins d'appellation d'origine	12 328	5,9	-0,2	5,7	4,6	-0,2
vins de champagne*	5 626	12,8	7,9	21,8	4,0	2,8
autres vins d'appellation	6 702	1,4	-6,2	-4,9	0,7	-3,0
Autres vins	2 941	-6,1	-4,5	-10,3	-1,3	-0,9
vins pour eaux de vie AOC	1 554	-4,1	-7,4	-11,2	-0,5	-0,8
autres vins de distillation	29	-10	0,0	-10	0,0	0,0
vins de table et de pays	1 358	-8,3	-1,0	-9,2	-0,8	-0,1

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023*

* Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulants (activité secondaire).

La **valeur** de la production de vins progresse de 2,2 %. Le surcroît de volume (+ 3,3 %) est atténué par un léger recul des prix (- 1,1 %).

L'augmentation de la production viticole est contrastée selon les catégories de vins : les volumes produits de vins d'appellation d'origine protégée progressent de 5,9 %, tirés par la production de vins de champagne (+ 12,8 %). A l'opposé, les vendanges de vins courants baissent de 6,1 %. Dans l'ensemble, la production est supérieure à la moyenne quinquennale, malgré son repli dans certains vignobles touchés par un déficit pluviométrique, des épisodes de grêle et le mildiou.

Le recul des cours tient à plusieurs facteurs : des disponibilités accrues du fait de stocks élevés issus des très bonnes vendanges de l'an passé, la baisse des exportations vers l'Union européenne et les pays tiers, qui se confirme en 2023, tout comme le repli des ventes vers la grande distribution. Cette diminution des prix concerne en particulier les vins pour eaux de vie (- 7,4 %), ainsi que les vins d'appellation d'origine protégée autres que le champagne (- 6,2 %). Elle est moins prononcée pour les vins de table et de pays (- 1,0 %). En effet, ces derniers subissent en 2023 une moindre concurrence des vins espagnols, dont la production a chuté de 14,0 % en raison de conditions climatiques défavorables.

2.5 Le bétail

Tableau 8 : Production hors subventions de bétail en 2023 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	13 878	-5,1	9,7	4,1	-5,1	9,7
Gros bovins	7 190	-4,8	5,0	0,0	-2,6	2,7
Veaux	1 264	-6,8	5,8	-1,4	-0,7	0,5
Ovins-caprins	808	-5,7	2,3	-3,5	-0,4	0,1
Porcins	4 460	-5,0	21,7	15,6	-1,4	6,3

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

La hausse de la valeur de la production de **bétail** se ralentit nettement en 2023 (+ 4,1 % après + 19,9 % en 2022) : l'augmentation des prix est moindre (+ 9,7 % après + 23,6 %), toujours associée à une baisse des volumes (- 5,1 %).

La production de **gros bovins** est stable en valeur. La baisse des volumes s'accroît en 2023 (- 4,8 %), sous l'effet du recul des abattages dans le contexte général d'érosion du cheptel. Ceci est toutefois compensé par la hausse des cours (+ 5,0 %). La faiblesse de l'offre contribue à maintenir les prix élevés, mais leur progression est en très net ralentissement par rapport à l'année précédente (+ 27,0 %), en raison d'une diminution de la demande. De plus, les prix des aliments pour bovins décroissent à partir du deuxième trimestre.

La production de **veaux** se replie en valeur (- 1,4 %) sous l'effet d'une contraction des volumes (- 6,8 %), en partie rattrapée par le renchérissement des prix (+ 5,8 %). Comme pour les bovins, les prix augmentent moins que l'année précédente (+ 15,0 % en 2022), en raison du manque de dynamisme de la demande intérieure et de la moindre pression des coûts de l'alimentation animale.

La production d'**ovins** recule également en valeur (- 3,5 %), en raison d'une réduction des volumes (- 5,7 %), partiellement effacée par la hausse des prix (+ 2,3 %). Ici encore, les faibles disponibilités rencontrent une demande atone, et les prix de l'alimentation des animaux ralentissent.

La forte hausse de la valeur de la production de **porcins** se poursuit en 2023 (+ 15,6 % après + 21,0 %). Les prix s'élèvent de 21,7 %, alors que les volumes se réduisent. (- 5,0 %). Comme dans le reste de l'Union européenne, le recul des abattages est lié à l'érosion continue du cheptel. Les prix atteignent des niveaux inédits, mais décèlent progressivement au cours de l'année. La demande intérieure est peu dynamique, tandis que les exportations de viande vers l'Union européenne et la Chine continuent de reculer. Par ailleurs, le coût de l'alimentation des porcins diminue au second semestre, restant cependant supérieur à la moyenne quinquennale.

2.6 Les produits avicoles

Tableau 9 : Production hors subventions de produits avicoles en 2023 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en point de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	6 268	0,7	5,8	6,5	0,7	5,8
Volailles	3 633	1,0	6,0	7,1	0,6	3,5
Œufs	2 634	0,2	5,5	5,7	0,1	2,3

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

La valeur de la production de **volailles** croît de 7,1 % en 2023, associée à des prix en hausse (+ 6,0 %). La production de volaille avait baissé de 14,4 % en volume en 2022, affectée par l'*influenza* aviaire. En 2023, elle ne remonte que de 1,0 % en volume, l'épizootie s'étant prolongée jusqu'en début d'année. Les abattages se sont véritablement redressés au printemps 2023, en particulier ceux des canards. Les prix restent cependant à des niveaux très élevés, tirés par la forte demande intérieure et le coût de l'alimentation des volailles qui continue de progresser au premier semestre.

La production d'**œufs** augmente en valeur de 5,7 %. La hausse des prix retrouve un rythme plus habituel (+ 5,5 % après + 68 % en 2022), tandis que les volumes produits sont quasi-stables (+ 0,2 %). Les cours sont restés très élevés en début d'année mais la reprise progressive des élevages de poules pondeuses a entraîné une détente sur les prix à compter du second semestre. La demande des consommateurs reste très vive pour ce produit, qui est la moins chère des protéines animales.

2.7 Les autres produits animaux

Tableau 10 : Production hors subventions d'autres produits animaux en 2023 (évolution en %)

	Valeur en M€	Volume	Prix	Valeur
Ensemble	13 057	-1.2	7.1	5.8
dont :				
Lait et produits laitiers*	12 259	-2.0	7.5	5.3
Autres produits de l'élevage	797	11,7	1,8	13,7

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023*

* Produits laitiers transformés par les exploitations.

La **production de laits, produits laitiers et autres produits animaux** augmente de 5,8 % en valeur. Ceci découle de la hausse des prix (+ 7,1 %), atténuée par la baisse des volumes (- 1,2 %).

La valeur de la production de **lait et produits laitiers** enregistre une hausse de 5,3 %, portée par la hausse des prix (7,5 %) Les volumes produits diminuent de 2,0 %, la décapitalisation du cheptel laitier se poursuivant.

Pour les **autres produits de l'élevage**, la valeur de la production croît de 13,7 %, tandis que les prix s'élèvent de 1,8 %. En volume, la production augmente de 11,7 %, porté par le rétablissement poursuivi du volume de miel après la baisse de 2021.

3 Les subventions sur les produits

En 2023, le montant des subventions sur les produits est quasi-stable (-0,4 %), au même niveau qu'en 2022 à 1,1 milliard d'euros.

Tableau 11 : Subventions sur les produits*, en millions d'euros

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023**
Subventions sur les produits végétaux	324,4	307,3	289,9	297,6	308,7	305,7	307,9	320,7	343,4
Subventions sur les produits animaux	870,5	870,3	868,6	840,9	838,6	829,7	832,0	823,8	797,3
Total	1 194,9	1 177,6	1 158,5	1 138,4	1 147,3	1 135,3	1 139,9	1 144,5	1 140,7

Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles

* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

** Estimation

4 La production de la branche agricole au prix de base

Tableau 12 : La production de la branche agricole au prix de base en 2023

	Valeur (M€)	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	95 455	2,9	-3,7	-0,8
Subventions sur les produits*	1 140	-2,9	2,6	-0,4
Production au prix de base**	96 595	2,9	-3,6	-0,8

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

**Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

En valeur comme en volume, l'évolution de la **production au prix de base** reste très proche de celle de la production hors subventions, compte tenu du faible poids des subventions sur les produits.

La valeur ajoutée de la branche agricole

1 Les consommations intermédiaires

Tableau 13 : Les consommations intermédiaires en 2023

	Valeur (M€)	Évolution en %			Contribution à l'évolution en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Consommations intermédiaires* : total	57 182	-0,9	3,5	2,5	-0,9	3,5
dont : aliments pour animaux intraconsommés	9 514	13,2	-6,3	6,1	2,1	-1,2
aliments pour animaux achetés **	10 027	-4,8	1,5	-3,4	-0,9	0,3
énergie et lubrifiants	5 610	-0,4	-1,5	-1,9	0,0	-0,2
engrais et amendements	5 683	-17,0	19,1	-1,1	-1,8	1,7
pesticides et produits agrochimiques	3 052	0,0	8,7	8,7	0,0	0,4
dépenses vétérinaires	1 521	0,0	5,2	5,2	0,0	0,1
Sous-total, hors aliments intraconsommés	47 668	-3,6	5,7	1,8	-3,0	4,6

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023*

* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

En 2023, les **consommations intermédiaires** de la branche agricole augmentent en valeur de 2,5 %. Les volumes se replient (- 0,9 %) tandis que les prix augmentent (+ 3,5 %).

Premier poste de dépense, les **achats d'aliments pour animaux baissent** de 3,4 % en valeur. Les prix des **aliments achetés en dehors de la branche agricole** s'élèvent de 1,5 %, résultant de deux tendances opposées : le nouveau renchérissement des produits manufacturés agro-alimentaires et la baisse en 2023 du prix des céréales. Le prix des **aliments intraconsommés** diminue de 6,3 %, après la très forte hausse de l'année précédente (+46,3 %) où la hausse du prix des engrais et les conséquences de la sécheresse estivale avaient fortement renchéri les fourrages. En volume, la consommation d'aliments pour animaux progresse de 3,5 %, la consommation croissante d'aliments intraconsommés faisant plus que compenser une nouvelle baisse des achats à l'extérieur de la branche.

Les **achats d'engrais et d'amendements** poursuivent leur nette diminution en volume (- 17 % après - 12,9 % en 2022). Ceci s'explique par une nouvelle hausse du prix de ces intrants (+19,1 % après + 79,7 %) . En valeur, les achats d'engrais et amendements diminuent de 1,1 %.

La **facture énergétique** fléchit légèrement (- 1,9 % après +35,0 % en 2022); Cette baisse résulte de celle du gazole non routier utilisé pour les tracteurs, tandis que les autres produits énergétiques s'élèvent à nouveau.

Les **dépenses vétérinaires** augmentent en valeur du fait de la hausse des prix (+5,2 %), tout comme les **pesticides et produits agrochimiques** (+8,7 %).

Encadré 1 : La difficulté à suivre l'adaptation des pratiques culturales dans un contexte d'inflation et de tensions sur les ressources

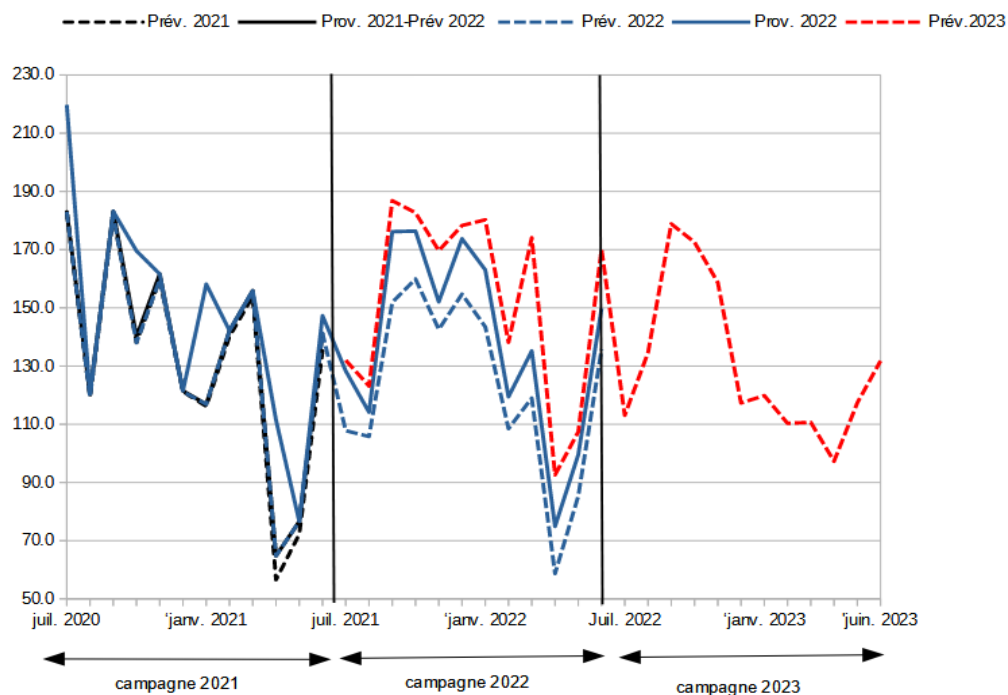
Depuis le début de l'année 2021, les prix des intrants agricoles ont fortement augmenté, en particulier ceux de l'énergie, des engrais ou de l'alimentation animale. De janvier à septembre 2023, les prix des moyens de production agricoles dépassent ainsi de 31,9 % la moyenne des neufs premiers mois de l'année 2020. Cette hausse a été plus rapide que celle des prix agricoles à la production (+ 28,9 %), et que celle des prix à la consommation des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées (+ 20,8 %). Le réchauffement climatique entraîne en outre des situations répétées de tensions sur la ressource en eau et la production de fourrage. En France, l'été 2022 s'est révélé le plus chaud depuis 1900 après celui de 2003. L'été 2023 est au quatrième rang, juste derrière celui de 2018.

Ces fortes hausses du prix des intrants et conditions climatiques de plus en plus chaudes affectent les pratiques culturales, dans des proportions qu'il est difficile d'évaluer à court terme, les données ne remontant que progressivement. Dès ce compte prévisionnel, plusieurs indicateurs peuvent toutefois révéler une adaptation de certains comportements. Selon les estimations de mises en culture, les surfaces de maïs seraient au plus bas depuis 30 ans tandis que celles du tournesol, plante moins demandeuse en eau, seraient au plus haut depuis 25 ans². Conséquence de la hausse exceptionnelle de leur prix, les achats d'engrais ont fortement chuté. Toutefois, les données de livraisons d'engrais ne remontent que progressivement, et doivent faire l'objet d'estimations successives. De même, la hausse des prix de l'énergie induit vraisemblablement des pratiques plus économes qu'il est difficile d'évaluer. C'est une fois que sont disponibles les informations du Réseau d'information comptable agricole (RICA), au moment de l'établissement du compte semi-définitif, que peuvent être évaluées de façon complète les consommations intermédiaires des exploitations agricoles.

Le graphique ci-dessous illustre cette remontée progressive de l'information sur le cas des livraisons d'engrais simples azotés, de loin les plus utilisés en France (66,6 % des quantités mises en terre en moyenne sur les trois dernières campagnes). Pour la campagne 2021, les livraisons d'engrais simples azotés ont été revues à la hausse de 12,1 % depuis leur première estimation. Pour l'ensemble des engrais, la révision à la hausse a été de 9,4 %. L'intégration des résultats du RICA a en outre conduit à relever de 12,4 % supplémentaires la valeur des achats d'engrais en 2021. Pour 2022, les livraisons d'engrais simples azotés ont été revues à la hausse de 16,7 % depuis le compte prévisionnel. Pour la campagne 2023, les données actuellement disponibles feraient état d'une baisse des livraisons par rapport à 2022 de 14,9 % pour les engrais simples azotés, et de 23,2 % pour l'ensemble des engrais. L'expérience des révisions précédentes a conduit à faire l'hypothèse d'une moindre diminution du volume d'engrais mis en terre, estimée pour ce compte à - 17,0 % pour l'ensemble des engrais et amendements.

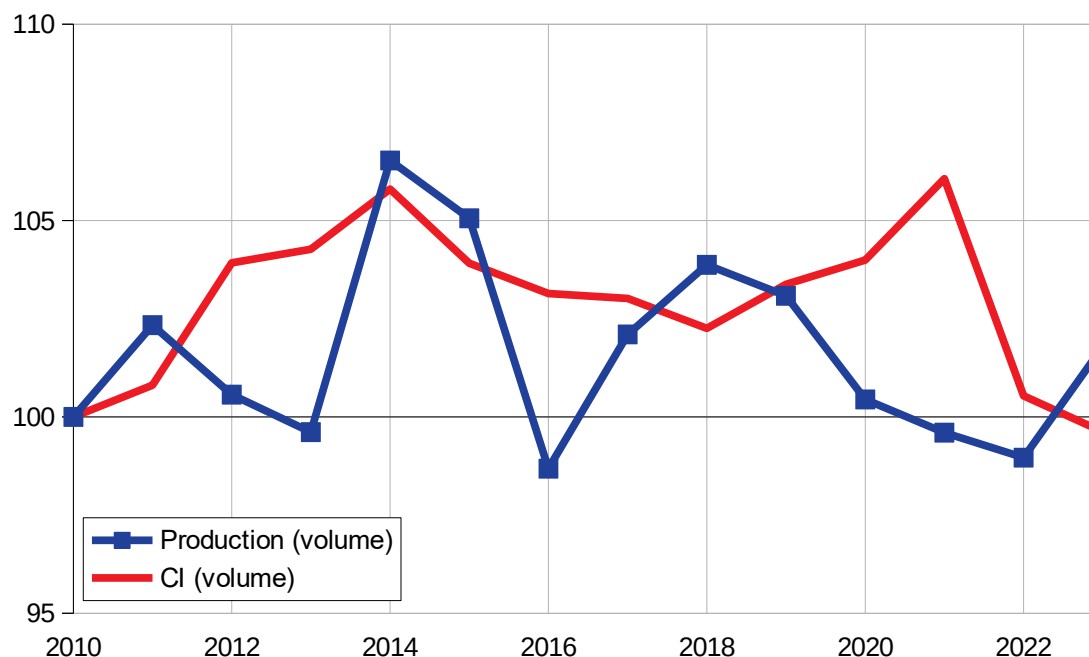
Graphique 5: Livraisons d'engrais simples azotés selon l'information disponible lors des comptes successifs

Unité : 1000 tonnes de N



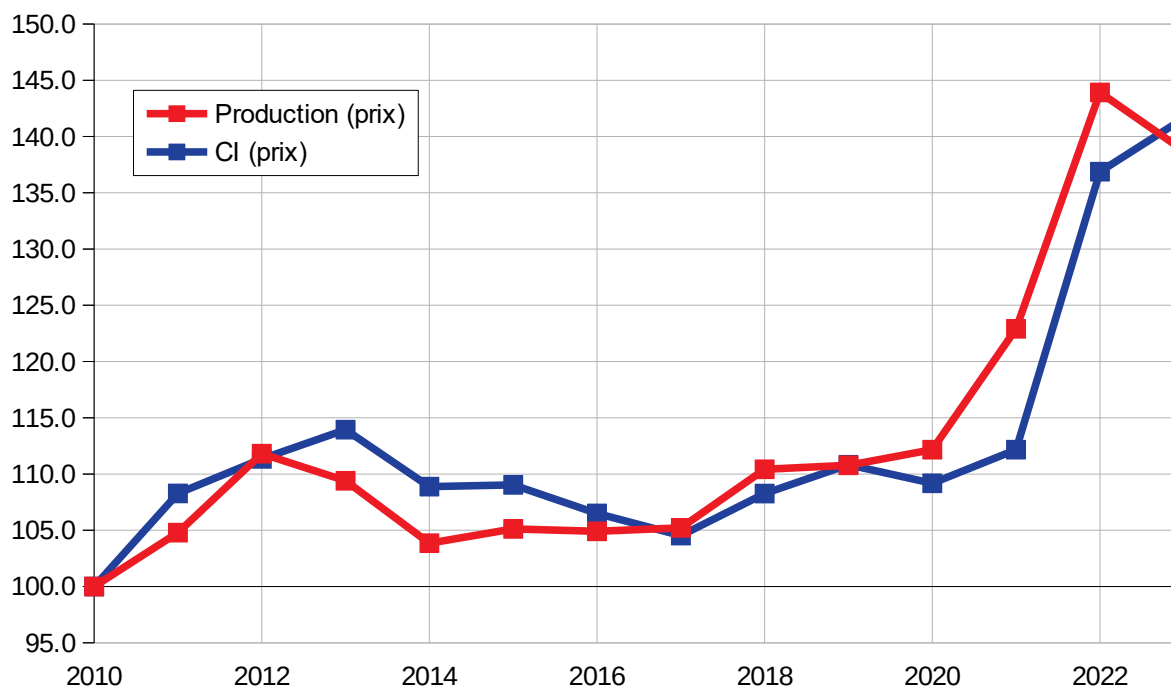
Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP), Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Unifa

Graphique 6 : Évolution de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), en volume, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

Graphique 7 : Évolution des prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole

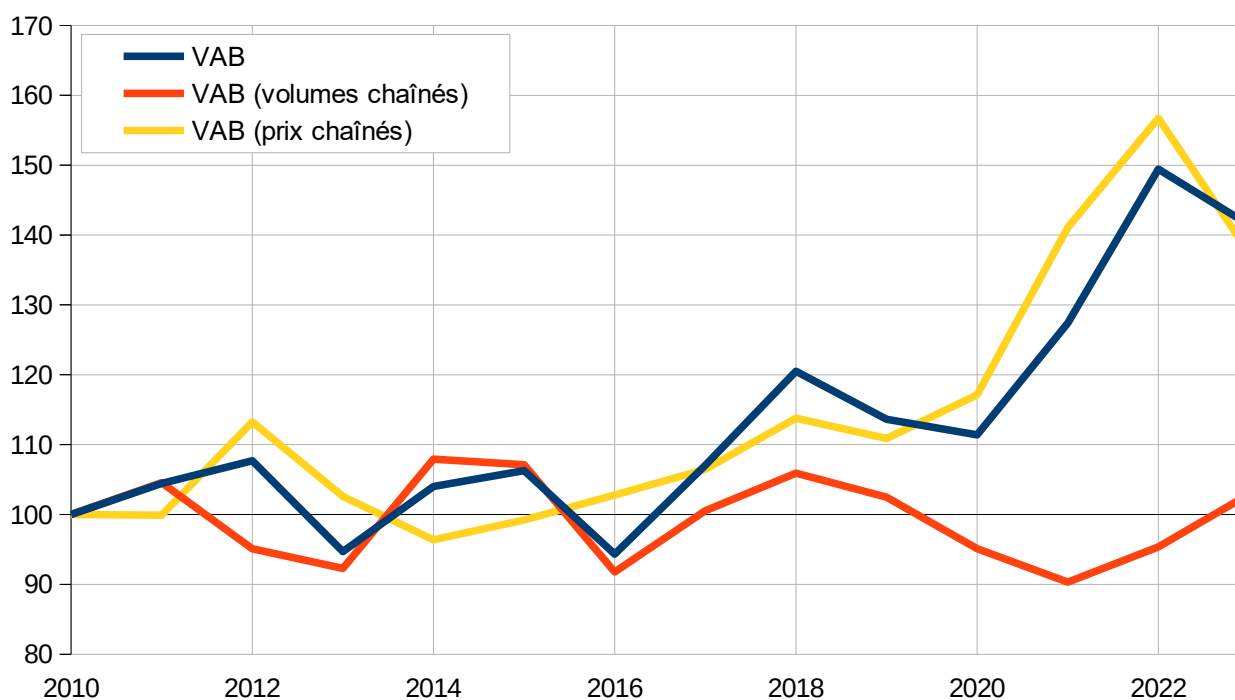
Tableau 14 : La valeur ajoutée brute de la branche agricole en 2023

	Valeur (M€)	Évolution en %			Contribution à l'évolution en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Production au prix de base	96 595	2,9	-3,6	-0,8	6,7	-8,0
Consommations intermédiaires	57 182	-0,9	3,5	2,5	1,2	-4,3
Valeur ajoutée brute	39 414	7,9	-12,3	-5,3	7,9	-12,3

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

En 2023, la **valeur ajoutée brute** diminue de 5,3 % sous l'effet d'un fléchissement (- 0,8 %) de la production au prix de base - c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits et déduction faite des impôts sur les produits - conjugué à une augmentation des consommations intermédiaires (+2,5 %). La valeur ajoutée brute diminue sous l'effet des prix (- 12,3 %) compensé en partie par la hausse en volume (+7,9 %).

Graphique 8 : Évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) de la branche agricole, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

3 Les subventions d'exploitation

En 2023, les **subventions d'exploitation** en France métropolitaine devraient s'établir autour de 8,4 milliards d'euros. Leur montant augmenterait de 150 millions d'euros par rapport à 2022, en raison notamment de l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC au 1^{er} janvier 2023.

Tableau 15 : Les subventions d'exploitation* de la branche agriculture, en millions d'euros

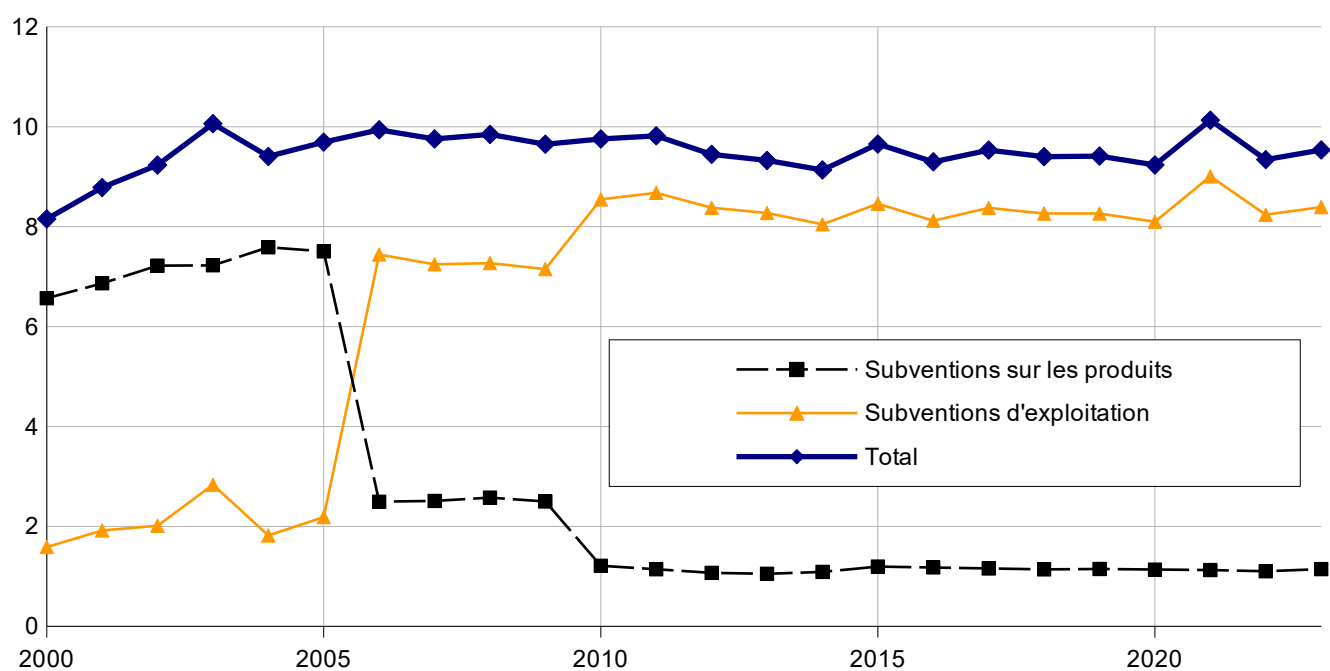
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Paiement unique – Aides découplées du 1er pilier**	5 983,3	5 740,8	5 730,2	5 642,8	5,690.2	5,649.0	5,720.3
dont paiement de base	3 096,0	2 939,0	2 915,6	2 878,6	2,924.7	2,909.0	3,248.7
paiement vert	2 125,8	2 033,9	2 041,3	2 015,6	2,017.4	2,000.3	1,682.4
paiement redistributif	710,8	686,0	681,3	672,2	672.2	664.4	673.0
paiement jeunes agriculteurs	50,6	81,8	91,9	76,4	75.9	75.3	116.2
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	1 032,6	1 031,1	1 100,9	1 084,1	1,069.9	1,060.8	1,060.8
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE), PMSEE	0,0	0,0	0,0	0,0	0.0	0.0	0.0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	423,2	459,8	514,0	455,8	495.7	481.5	481.5
Aides aux éleveurs	201,4	127,5	73,2	112,4	112.6	111.0	120.9
Aides aux producteurs de fruits et légumes	2,9	3,0	2,0	2,0	3.4	3.4	3.4
Aides aux viticulteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0.0	0.0	0.0
Agriculteurs en difficulté	1,6	1,0	1,0	1,0	1.0	3.0	3.0
Indemnités au titre des calamités agricoles	96,7	200,0	185,4	105,4	425.3	138.0	274.0
Indemnités pour dégâts de gibier	32,5	30,0	30,0	45,0	52.5	60.0	60.0
Autres subventions d'exploitation	167,5	159,0	171,9	184,1	307.7	453.3	620.1
Prises en charge d'intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0.0	0.0	0.0
Bonifications d'intérêt	20,7	52,5	41,8	29,7	21.0	12.0	12.0
CICE	353,5	419,4	372,9	0	0.0	0.0	0.0
Fonds de solidarité (aides covid)				393.0	559.0		
Aides exceptionnelles covid					155.2		
Aides exceptionnelles impact de la guerre en Ukraine						230.6	
Allègements de charges exceptionnels				15.0	79.0		
Total métropole	8,316.0	8,224.1	8,223.4	8,070.3	8,972.4	8,205.6	8,356.0
Subventions dans les DOM	58.2	38.5	41.4	29.2	32.6	35.0	35.0
Total	8,374.2	8,262.5	8,264.8	8,099.5	9,005.1	8,240.6	8,391.0

Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles.

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés)

** À partir de 2015, les paiements uniques de la PAC ont été remplacés par un paiement de base (3 249 millions d'euros en 2023), un paiement vert adossé au paiement de base conditionné au respect de pratiques environnementales (1 682 millions d'euros), un paiement redistributif (673 millions d'euros) qui surprime forfaitairement les 52 premiers hectares de chaque exploitation et un paiement en faveur des jeunes agriculteurs (116 millions d'euros)

Graphique 9 : Subventions à l'agriculture entre 2000 et 2023, en milliards d'euros



Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles

Lecture : en 2023, le total des subventions s'élève à 9,5 milliards d'euros

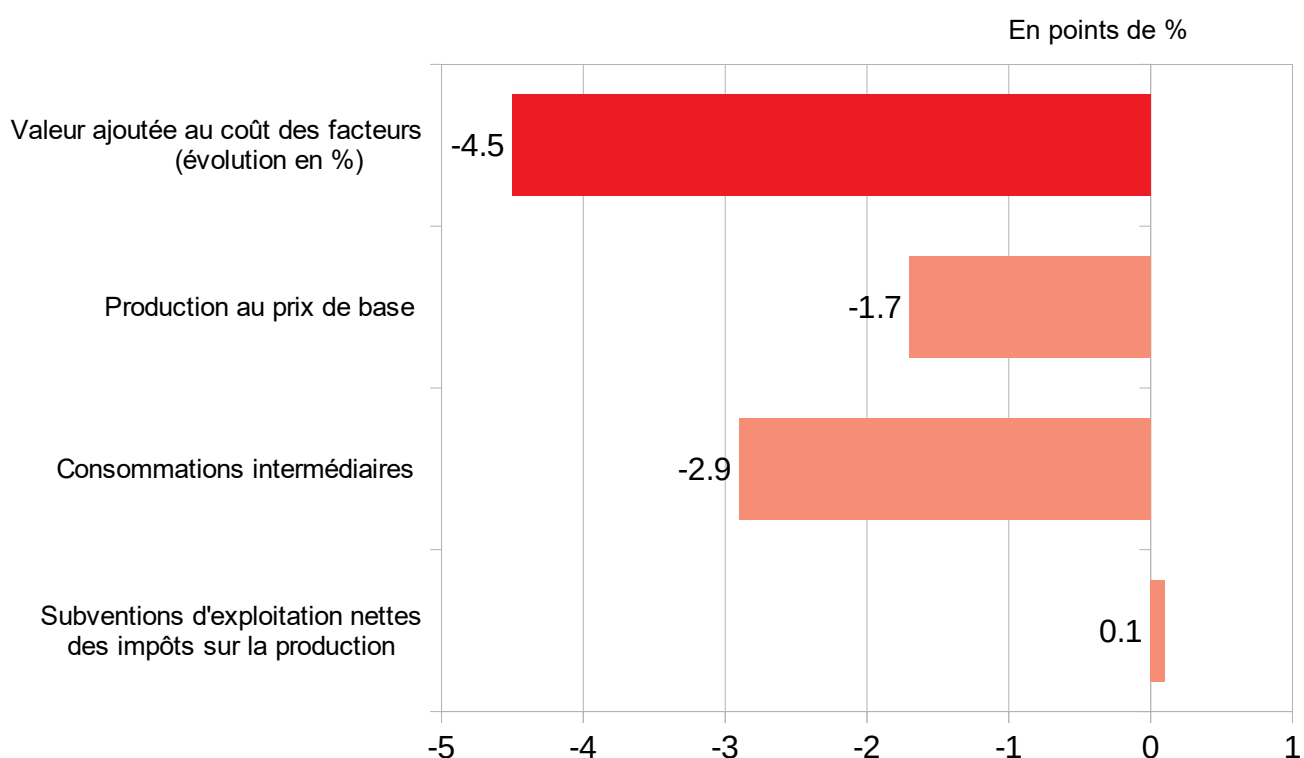
4 Les impôts sur la production

En 2023, les **autres impôts sur la production** augmentent de 5,4 % s'élevant à 1,9 milliard d'euros. Les impôts fonciers sont prévus en hausse, les dégrèvements pour calamité agricole étant moins élevés en 2023 que pour les années antérieures.

5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole

En 2023, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** (VABCF) diminuerait de 4,5 % en valeur, après une hausse de 12,3 % en 2022.

Graphique 10 : Contributions (en points de %) des différents postes à la hausse (en %) de la VABCF



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

Compte tenu d'une réduction de 0,5 % de l'emploi agricole total, la VABCF par actif régresserait de 4,1 % après une hausse de 12,8 % en 2022.

Les résultats de la branche agricole

Les résultats bruts et en termes réels de la branche agricole

En valeur, le **résultat brut de la branche agricole** diminuerait de 8,2 % en 2023 (après +14,9 %).

Les indicateurs de résultats peuvent également être présentés en **termes réels** : les évolutions à prix courants sont alors déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut (PIB), qui couvre l'ensemble du champ de l'économie. Ainsi, l'évolution d'un prix ou d'un résultat est positive si elle est supérieure à l'évolution générale des prix.

Le prix du PIB s'est apprécié de 5,4 % en 2023 après une hausse de 2,9 % en 2022.

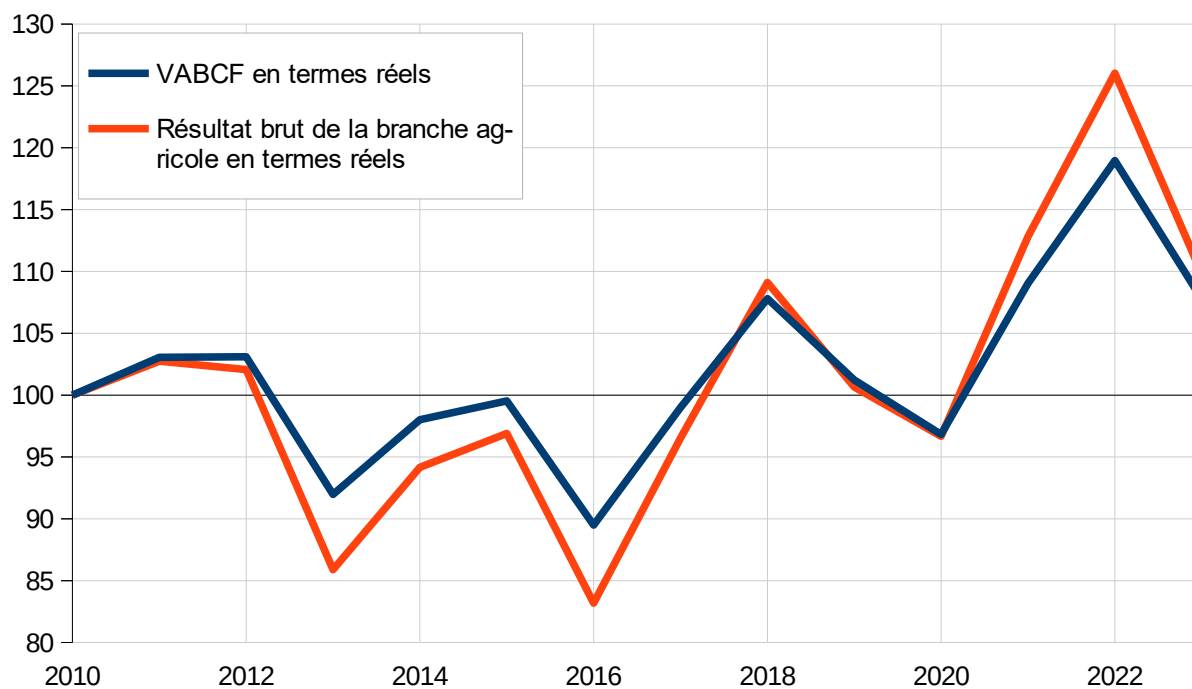
En termes réels, déflaté par l'indice de prix du PIB (+5,4 %), le résultat brut de la branche agricole baisserait de 12,9 % (après +11,7 % en 2022).

La baisse de l'emploi non salarié se poursuit (-2,0 %), et conduirait à une diminution du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de 6,3 % (après +17,3 %). Le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** régresserait de 11,1 % en 2023 (après +14 %). La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants peut induire de fortes variations de cet indicateur.

Les salaires versés par les unités agricoles progresseraient de 7,0 % en 2023 sous l'effet de la hausse du taux de salaire horaire et de l'augmentation des effectifs salariés. Les cotisations sociales à la charge des employeurs augmenteraient de 7,1 % en 2023 (après +3,3 %), du fait de la non reconduction de certains allègements de cotisations patronales de 2022 (dispositif de prise en charge de cotisations sociales "Pec résilience" lié aux impacts de la guerre en Ukraine, soutien à la filière porcine).

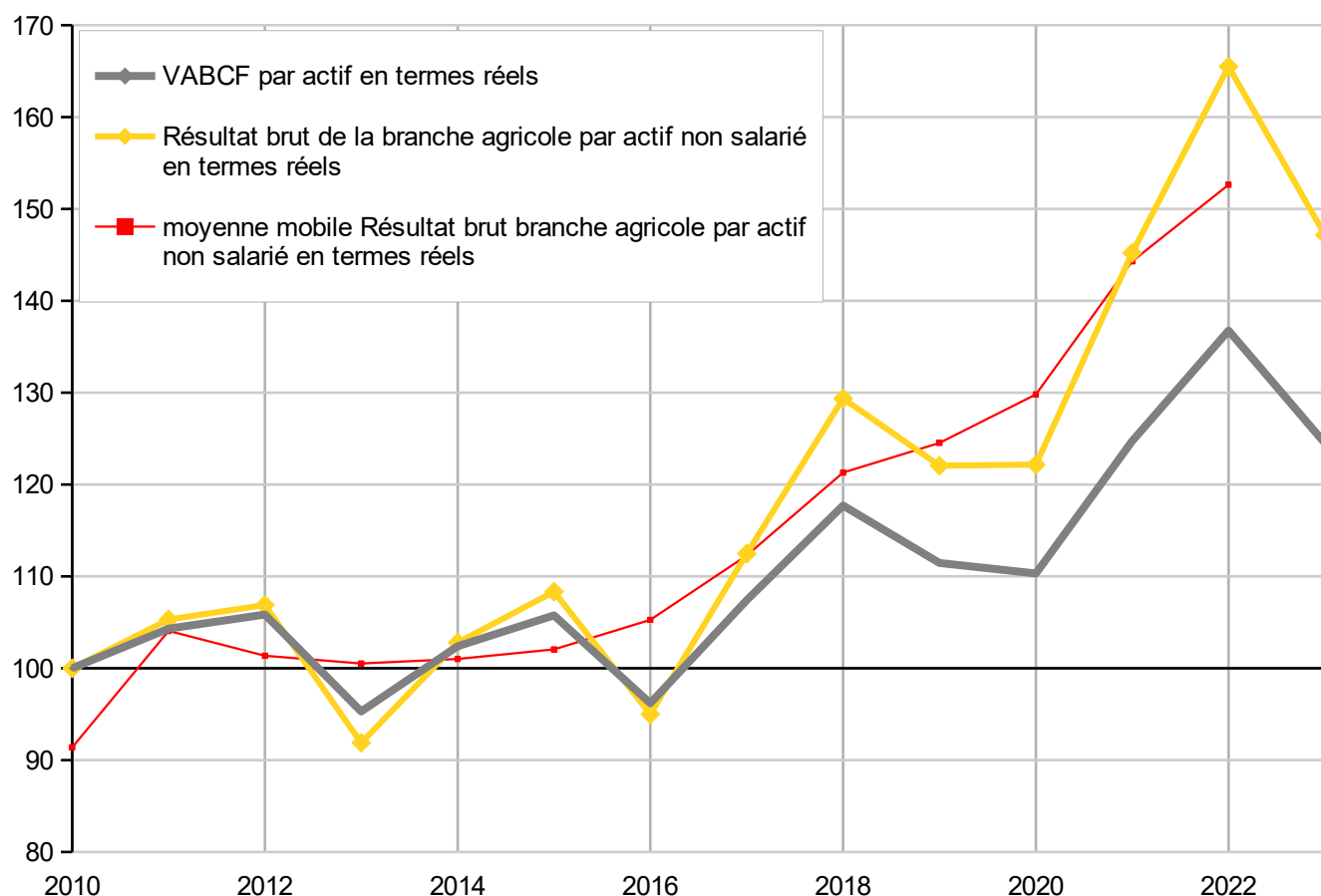
En 2023, les **intérêts dus** par la branche augmenteraient de 12,9 %, dans un contexte général de remontée des taux d'intérêt. Les charges locatives nettes augmenteraient de 3,6 % en 2023.

Graphique 11 : VABCF et résultat brut de la branche agricole en termes réels, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

Graphique 12 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, en termes réels, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

En 2023, les prix des produits agricoles ont globalement diminué, cependant que le prix du PIB s'appréciait. Par rapport à leurs niveaux bruts, les résultats de la branche agricole en termes réels sont donc plus dégradés en termes réels.

Tableau 16 : Évolutions des résultats, en brut et en termes réels

en %	Brut	Brut en termes réels
Valeur Ajoutée au Coût des Facteurs (VACF)	-4,5	-9,4
VACF par actif	-4,1	-9,0
Résultat de la branche agricole	-8,2	-12,9
Résultat de la branche agricole par actif non salarié	-6,3	-11,1

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

Annexes

Compte prévisionnel de la branche agriculture en 2023

Tableau A1 - 2023 : Production hors subventions (En milliards d'euros)

A1 – PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2022 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2023 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2023 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0.4	95.0	0.4	85.5	0.4	81.2
Blé tendre	9.8	103.6	10.2	72.1	7.3	74.7
Maïs	3.2	113.0	3.6	64.0	2.3	72.3
Orge	2.9	107.1	3.1	77.0	2.4	82.5
Autres céréales	0.7	104.7	0.8	72.6	0.6	76.0
CEREALES	17.1	105.8	18.1	71.6	13.0	75.8
Oléagineux	4.1	102.8	4.2	75.4	3.2	77.5
Protéagineux	0.3	124.0	0.3	73.2	0.3	90.8
Tabac	0.0	107.7	0.0	115.8	0.0	124.7
Betteraves industrielles	1.2	101.5	1.3	112.1	1.4	113.8
Autres plantes industrielles	0.7	94.9	0.6	101.3	0.7	96.1
PLANTES INDUSTRIELLES	6.3	102.6	6.5	85.2	5.5	87.4
Maïs fourrage	1.1	115.6	1.2	90.8	1.1	104.9
Autres fourrages	5.4	120.5	6.5	93.2	6.0	112.2
PLANTES FOURRAGERES	6.4	119.7	7.7	92.8	7.1	111.0
Légumes frais	3.4	102.7	3.4	107.1	3.7	110.0
Plantes et fleurs	3.1	100.0	3.1	103.3	3.2	103.3
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	6.4	101.4	6.5	105.3	6.9	106.8
POMMES DE TERRE	4.7	112.8	5.3	97.0	5.1	109.4
FRUITS	3.5	100.2	3.5	107.5	3.7	107.7
Vins de champagne	4.6	112.8	5.2	107.9	5.6	121.8
dont vins calmes	3.0	113.1	3.4	108.4	3.7	122.6
dont champagne	1.6	112.4	1.8	107.0	1.9	120.3
Autres vins d'appellation	7.0	101.4	7.1	93.8	6.7	95.1
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	11.7	105.9	12.4	99.8	12.3	105.7
Vins pour eaux de vie AOC	1.8	95.9	1.7	92.6	1.6	88.8
dont vins de distillation	0.4	117.8	0.4	100.0	0.4	117.8
dont cognac	1.4	90.0	1.2	90.0	1.1	81.0
Autres vins de distillation	0.0	90.0	0.0	100.0	0.0	90.0
Vins de table et de pays	1.5	91.7	1.4	99.0	1.4	90.8
VINS COURANTS	3.3	93.9	3.1	95.5	2.9	89.7
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	59.4	106.1	63.0	89.9	56.6	95.4
Gros bovins	7.2	95.2	6.8	105.0	7.2	100.0
Veaux	1.3	93.2	1.2	105.8	1.3	98.6
Ovins– caprins	0.8	94.3	0.8	102.3	0.8	96.5
Equidés	0.2	100.0	0.2	100.0	0.2	100.0
Porcins	3.9	95.0	3.7	121.7	4.5	115.6
BETAIL	13.3	94.9	12.7	109.7	13.9	104.1
Volailles	3.4	101.0	3.4	106.0	3.6	107.1
Œufs	2.5	100.2	2.5	105.5	2.6	105.7
PRODUITS AVICOLES	5.9	100.7	5.9	105.8	6.3	106.5
Lait et produits laitiers	11.6	98.0	11.4	107.5	12.3	105.3
dont lait	11.1	98.0	10.9	107.5	11.7	105.3
dont produits laitiers	0.5	98.0	0.5	107.5	0.6	105.3
Autres produits de l'élevage	0.7	111.7	0.8	101.8	0.8	113.7
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	12.3	98.8	12.2	107.1	13.1	105.8
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	31.6	97.5	30.8	107.9	33.2	105.2
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	90.9	103.1	93.7	95.8	89.8	98.8
Activités principales de travaux agricoles	5.2	100.0	5.2	105.4	5.5	105.4
Activités secondaires de services	0.2	100.0	0.2	105.4	0.2	105.4
PRODUCTION DE SERVICES	5.4	100.0	5.4	105.4	5.7	105.4
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	96.3	102.9	99.1	96.3	95.5	99.2
dont production des activités secondaires	3.7	101.3	3.7	101.3	3.8	102.7

Tableau A2 - 2023 : Subventions sur les produits (En millions d'euros)

A2 – SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS en millions d'euros	Valeur 2022	Indice de volume	Volume 2023	Indice de prix	Valeur 2023	Indice de valeur
Blé dur	6.1	95.0	5.8	105.9	6.2	100.6
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	1.8	104.7	1.9	97.0	1.9	101.6
CEREALES	8.0	97.2	7.7	103.4	8.0	100.5
Oléagineux	5.3	102.8	5.4	114.0	6.2	117.2
Protéagineux	57.0	124.0	70.7	94.5	66.8	117.2
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	85.9	94.9	81.5	106.3	86.6	100.8
PLANTES INDUSTRIELLES	148.2	106.4	157.7	101.2	159.6	107.7
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	13.8	102.7	14.2	98.0	13.9	100.6
Plantes et fleurs	1.6	100.0	1.6	100.0	1.6	100.0
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	15.4	102.7	15.8	109.1	17.3	112.1
POMMES DE TERRE	1.7	112.8	2.0	94.6	1.9	106.7
FRUITS	147.4	100.2	147.7	107.2	158.4	107.4
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	320.7	102.7	329.4	104.3	343.4	107.1
Gros bovins	600.9	95.2	572.1	101.0	577.9	96.2
Veaux						
Ovins– caprins	122.9	94.3	115.9	105.4	122.2	99.4
Equidés						
Porcins	3.8	95.0	3.6	105.3	3.8	100.0
BETAIL	727.7	94.5	687.6	102.3	703.6	96.7
Volailles	8.2	101.0	8.3	99.0	8.2	100.0
Œufs	0.3	100.2	0.3	99.8	0.3	100.0
PRODUITS AVICOLES	8.5	101.0	8.6	99.0	8.5	100.0
Lait et produits laitiers	87.4	98.0	85.6	98.3	84.2	96.4
dont lait	87.4	98.0	85.6	98.3	84.2	96.4
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage	0.3	111.7	0.3	89.5	0.3	100.0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	87.6	98.0	85.9	98.7	84.7	96.7
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	823.8	95.0	782.6	101.9	797.3	96.8
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	1,144.5	97.1	1111.3	102.6	1140.1	99.6
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	1,144.5	97.1	1111.3	102.6	1140.1	99.6
dont production des activités secondaires						

Tableau A3 - 2023 : Production au prix de base (En milliards d'euros)

A3 – PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2022	Indice de volume	Volume 2023	Indice de prix	Valeur 2023	Indice de valeur
Blé dur	0.4	95.0	0.4	85.8	0.4	81.5
Blé tendre	9.8	103.6	10.2	72.1	7.3	74.7
Maïs	3.2	113.0	3.6	64.0	2.3	72.3
Orge	2.9	107.1	3.1	77.0	2.4	82.5
Autres céréales	0.7	104.7	0.8	72.7	0.6	76.1
CEREALES	17.1	105.8	18.1	71.7	13.0	75.8
Oléagineux	4.1	102.8	4.2	75.4	3.2	77.6
Protéagineux	0.3	124.0	0.4	76.8	0.3	95.3
Tabac	0.0	107.7	0.0	115.8	0.0	124.7
Betteraves industrielles	1.2	101.5	1.3	112.1	1.4	113.8
Autres plantes industrielles	0.8	94.9	0.7	101.9	0.7	96.7
PLANTES INDUSTRIELLES	6.4	102.7	6.6	85.5	5.7	87.9
Maïs fourrage	1.1	115.6	1.2	90.8	1.1	104.9
Autres fourrages	5.4	120.5	6.5	93.2	6.0	112.2
PLANTES FOURRAGERES	6.4	119.7	7.7	92.8	7.1	111.0
Légumes frais	3.4	102.7	3.5	107.1	3.7	110.0
Plantes et fleurs	3.1	100.0	3.1	103.3	3.2	103.3
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	6.5	101.4	6.5	105.3	6.9	106.8
POMMES DE TERRE	4.7	112.8	5.3	97.0	5.1	109.4
FRUITS	3.6	100.2	3.6	107.5	3.9	107.7
Vins de champagne	4.6	112.8	5.2	107.9	5.6	121.8
dont vins calmes	3.0	113.1	3.4	108.4	3.7	122.6
dont champagne	1.6	112.4	1.8	107.0	1.9	120.3
Autres vins d'appellation	7.0	101.4	7.1	93.8	6.7	95.1
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	11.7	105.9	12.4	99.8	12.3	105.7
Vins pour eaux de vie AOC	1.8	95.9	1.7	92.6	1.6	88.8
dont vins de distillation	0.4	117.8	0.4	100.0	0.4	117.8
dont cognac	1.4	90.0	1.2	90.0	1.1	81.0
Autres vins de distillation	0.0	90.0	0.0	100.0	0.0	90.0
Vins de table et de pays	1.5	91.7	1.4	99.0	1.4	90.8
VINS COURANTS	3.3	93.9	3.1	95.5	2.9	89.7
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	59.7	106.1	63.3	90.0	56.9	95.4
Gros bovins	7.8	95.2	7.4	104.7	7.8	99.7
Veaux	1.3	93.2	1.2	105.8	1.3	98.6
Ovins– caprins	1.0	94.3	0.9	102.7	0.9	96.8
Equidés	0.2	100.0	0.2	100.0	0.2	100.0
Porcins	3.9	95.0	3.7	121.7	4.5	115.6
BETAIL	14.1	94.9	13.3	109.3	14.6	103.8
Volailles	3.4	101.0	3.4	106.0	3.6	107.0
Œufs	2.5	100.2	2.5	105.5	2.6	105.7
PRODUITS AVICOLES	5.9	100.7	5.9	105.8	6.3	106.5
Lait et produits laitiers	11.7	98.0	11.5	107.4	12.3	105.3
dont lait	11.2	98.0	11.0	107.4	11.8	105.2
dont produits laitiers	0.5	98.0	0.5	107.5	0.6	105.3
Autres produits de l'élevage	0.7	111.7	0.8	101.8	0.8	113.7
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	12.4	98.8	12.3	107.0	13.1	105.7
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	32.4	97.5	31.6	107.8	34.0	105.0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	92.0	103.0	94.8	95.9	90.9	98.8
Activités principales de travaux agricoles	5.2	100.0	5.2	105.4	5.5	105.4
Activités secondaires de services	0.2	100.0	0.2	105.4	0.2	105.4
PRODUCTION DE SERVICES	5.4	100.0	5.4	100.0	5.4	100.0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	97.4	102.9	100.2	96.4	96.6	99.2
dont production des activités secondaires	3.7	101.3	3.7	101.3	3.8	102.7

Tableau A4 - 2023 : Consommations intermédiaires (En millions d'euros)

	Valeur 2022	Indice de volume	Volume 2023	Indice de prix	Valeur 2023	Indice de valeur
Semences et plants	2,669	100.1	2,671	106.8	2,852	106.9
Énergie et lubrifiants	5,718	99.6	5,695	98.5	5,610	98.1
Engrais et amendements	5,748	83.0	4,771	119.1	5,683	98.9
Pesticides (produits phytosanitaires)	2,807	100.0	2,807	108.7	3,052	108.7
Dépenses vétérinaires	1,446	100.0	1,446	105.2	1,521	105.2
Aliments pour animaux	19,350	103.5	20,034	97.5	19,541	101.0
<i>dont : intraconsommés</i>	8,966	113.2	10,152	93.7	9,514	106.1
<i>achetés en dehors de la branche</i>	10,384	95.2	9,881	101.5	10,027	96.6
Entretien du matériel	4,350	100.0	4,350	107.8	4,688	107.8
Entretien des bâtiments	409	100.0	409	104.0	426	104.0
Services de travaux agricoles	5,190	96.6	5,012	105.4	5,282	101.8
Autres biens et services	8,090	99.8	8,074	105.6	8,527	105.4
<i>dont : SIFIM</i>	533	97.1	518	105.3	545	102.2
Total	55,776	99.1	55,268	103.5	57,182	102.5

Tableau A5 - 2023 : Compte de production (En milliards d'euros)

	Valeur 2022	Indice de valeur	Valeur 2023
Production	97.4	99.2	96.6
(-) Consommations intermédiaires	55.8	102.5	57.2
(=) Valeur ajoutée brute	41.6	94.7	39.4

Tableau A6 - 2023 : Compte d'exploitation (En milliards d'euros)

	Valeur 2022	Indice de valeur	Valeur 2023
Valeur ajoutée brute	41.6	94.7	39.4
(+) Subventions d'exploitation	8.2	101.8	8.4
(-) Autres impôts sur la production	1.8	105.4	1.9
<i>dont : Impôts fonciers</i>	1.0	111.2	1.1
<i>dont : Autres</i>	0.8	98.1	0.8
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	48.1	95.5	45.9
(-) Rémunération des salariés	8.5	107.0	9.1
Salaires	7.2	107.0	7.7
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1.3	107.0	1.4
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	39.6	93.0	36.8

Tableau A7 - 2023 : Compte de revenu d'entreprise (En milliards d'euros)

	COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE	Valeur 2022	Indice de valeur	Valeur 2023
	Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	39.6	93.0	36.8
(-)	Intérêts ¹	0.5	120.5	0.7
	(pour mémoire : Intérêts dus par la branche)	1.0	112.9	1.2
(-)	Charges locatives nettes ²	2.6	103.6	2.7
(=)	Résultat brut de la branche agricole	36.4	91.8	33.5

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Tableau A8 - 2023 : Indicateurs de résultat brut

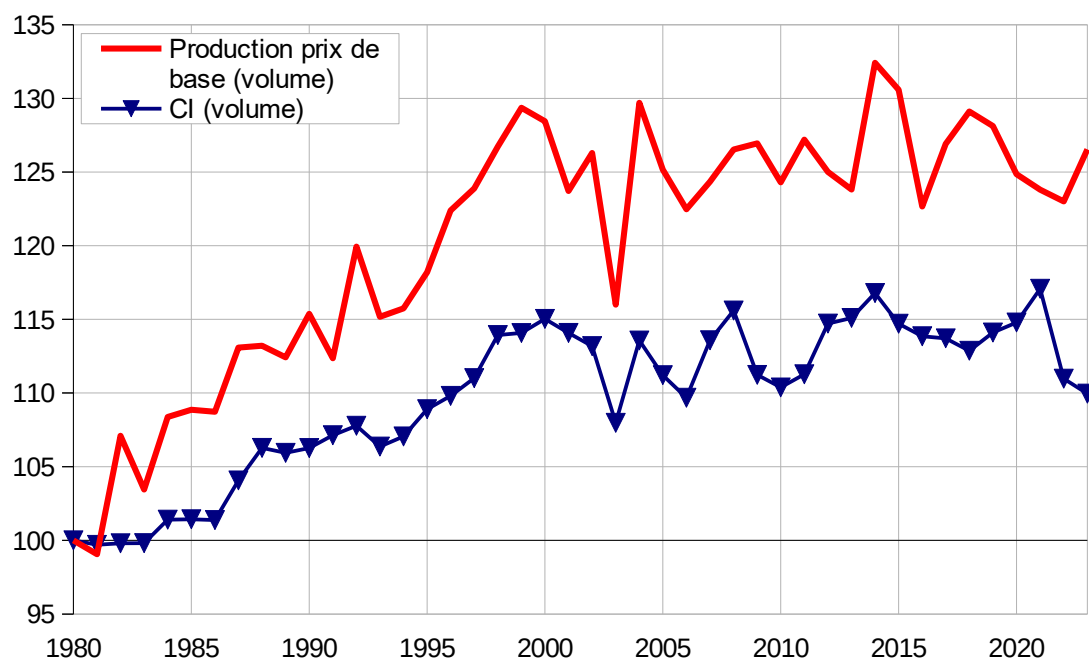
	Évolution 2023/ 2022 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-4.5	-9.4
par actif	-4.1	-9.0
Résultat de la branche agricole	-8.2	-12.9
par actif non salarié	-6.3	-11.1
Évolution du prix du PIB	5.4	
Évolution du nombre d'UTA* totales	-0.5	
Évolution du nombre d'UTA* non salariées	-2.0	

* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

** Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Graphiques sur longue période

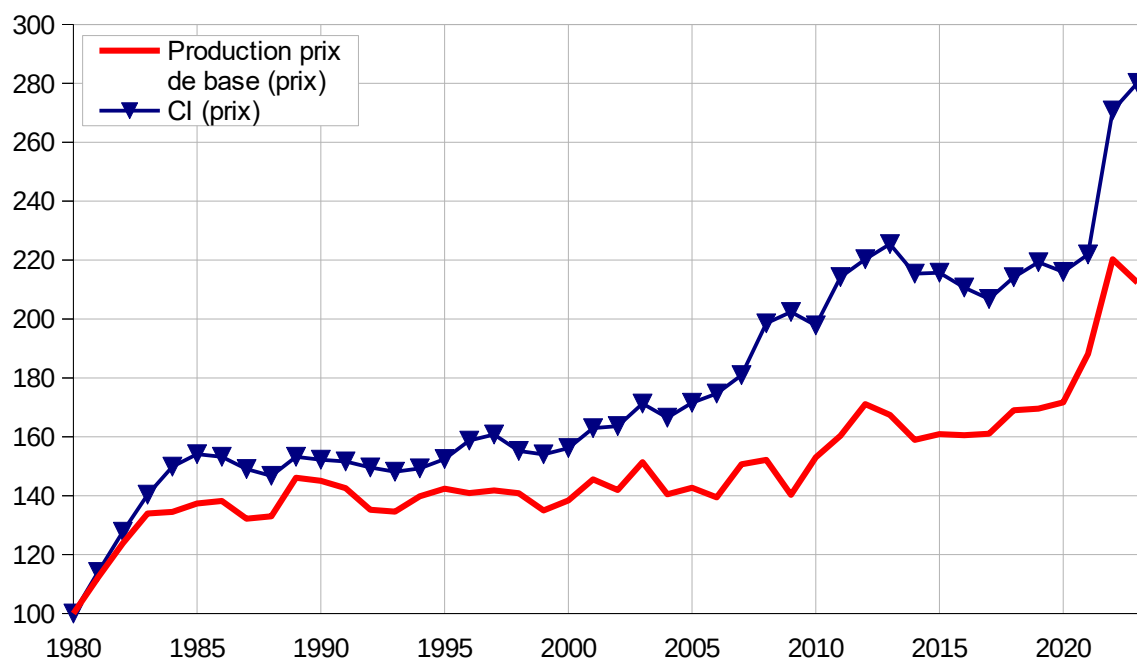
Graphique A1 : Production agricole (prix de base) et consommations intermédiaires, en volume



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

Base 100 : 1980

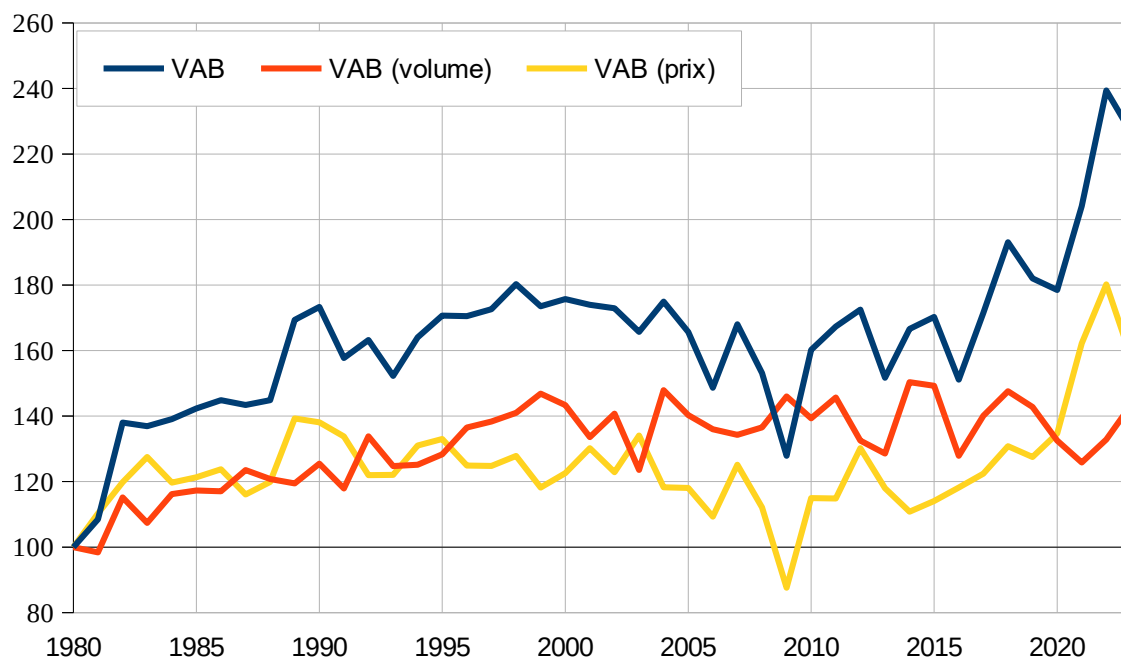
Graphique A2 : Prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

Base 100 en 1980

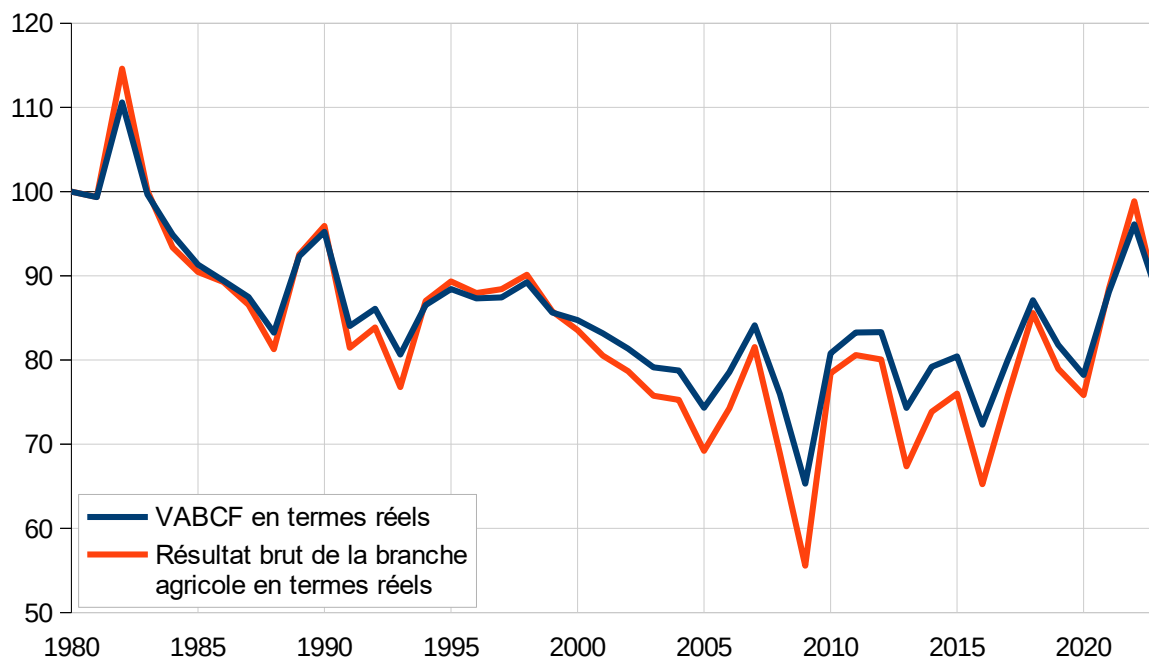
Graphique A3 : Valeur ajoutée brute de la branche agricole



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

Base 100 en 1980

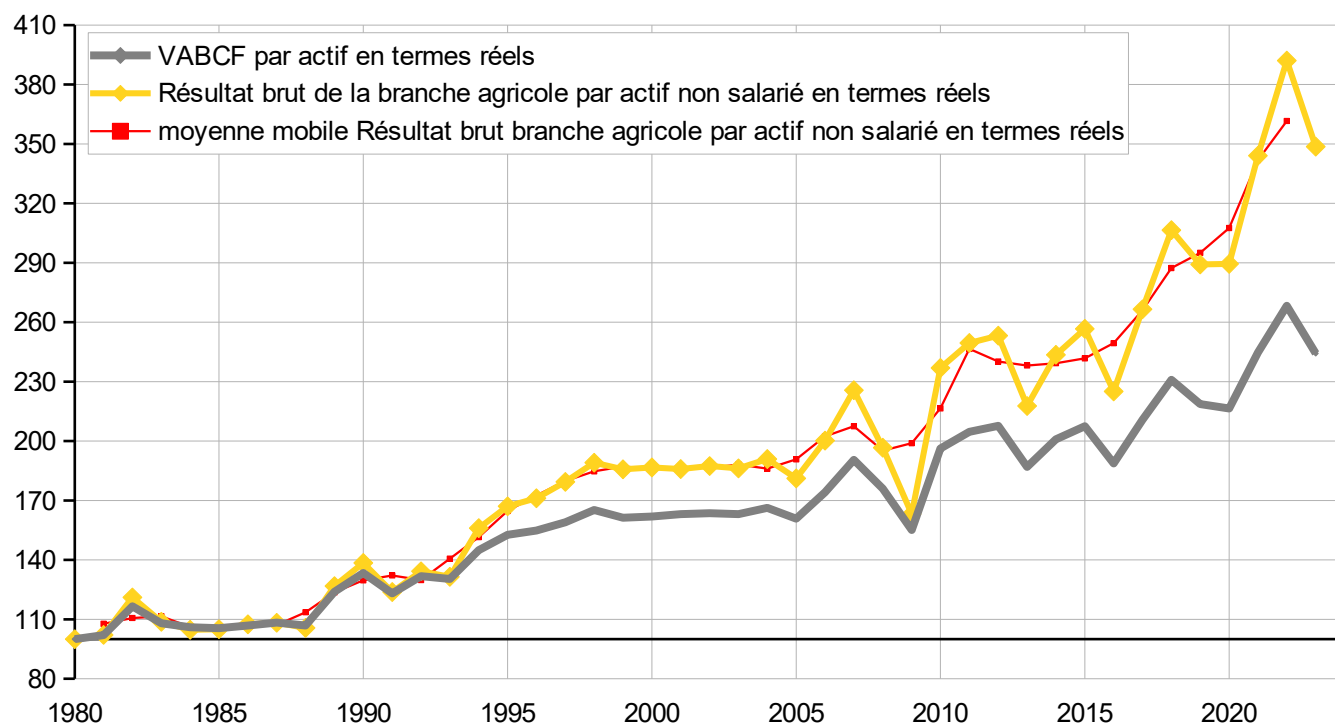
Graphique A4 : VABCF et du résultat brut de la branche agricole



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

Base 100 en 1980

Graphique A5 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié

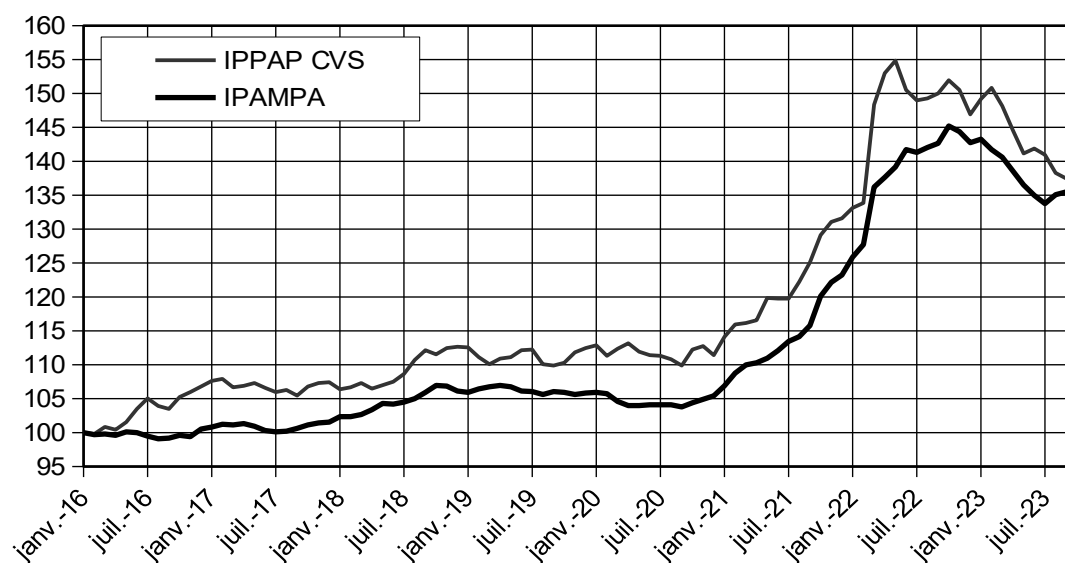


Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 04 décembre 2023

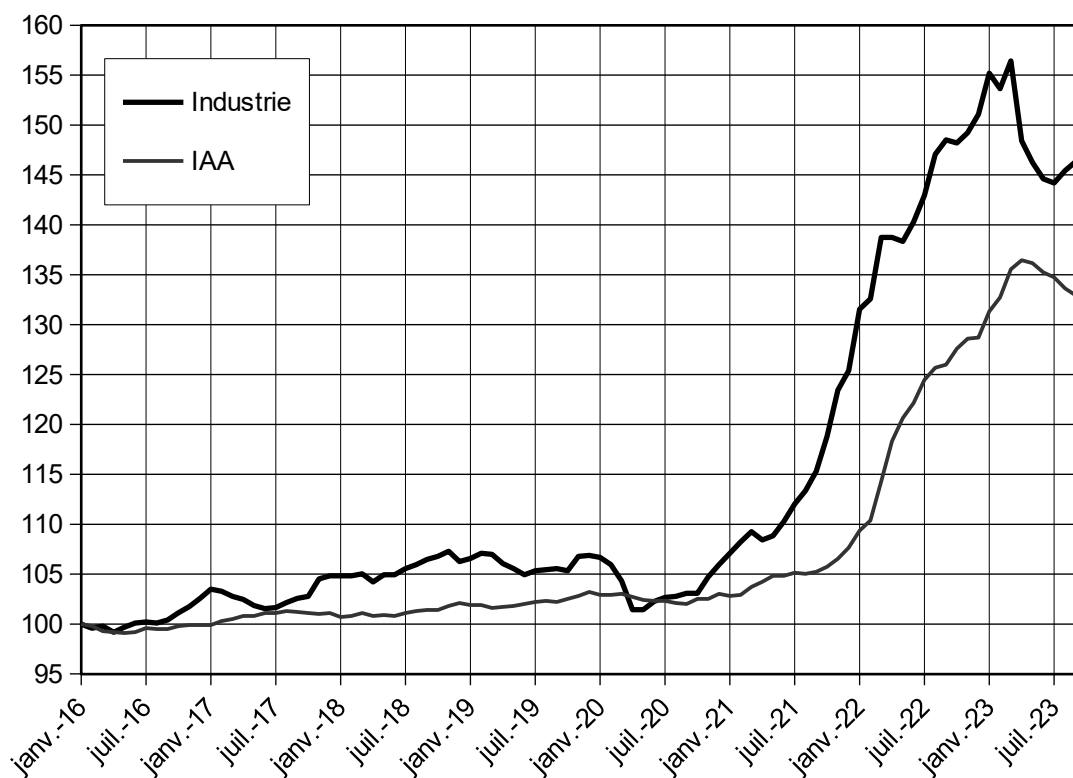
Base 100 en 1980

Graphiques conjoncturels

Graphique C.1 – Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)
et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)
(indices mensuels – janvier 2016 = 100)

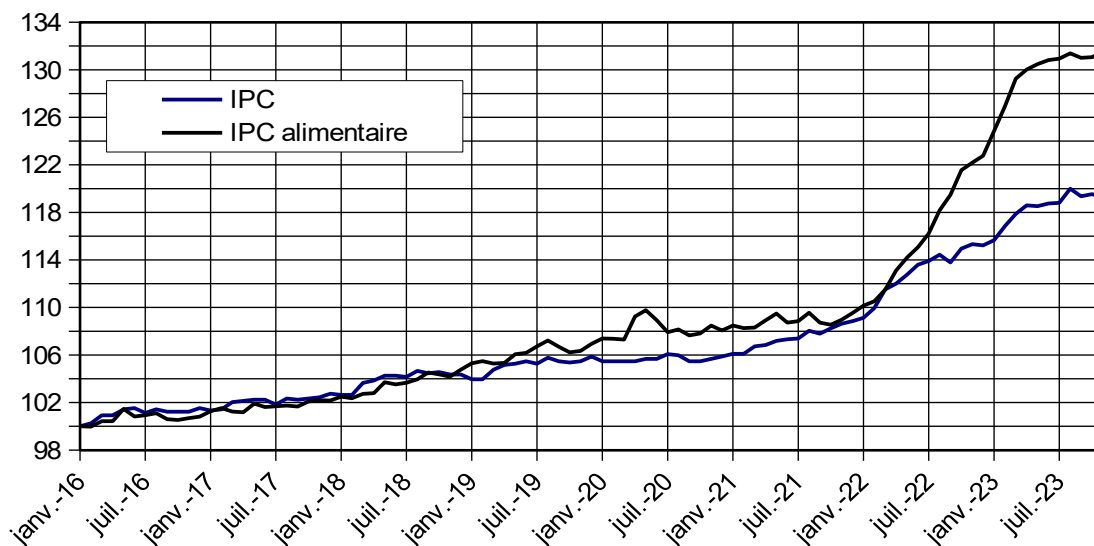


Graphique C.2 – Indice des prix de production de l'industrie française
Ensemble de l'industrie et IAA – marché français
(indices mensuels – janvier 2016 = 100)



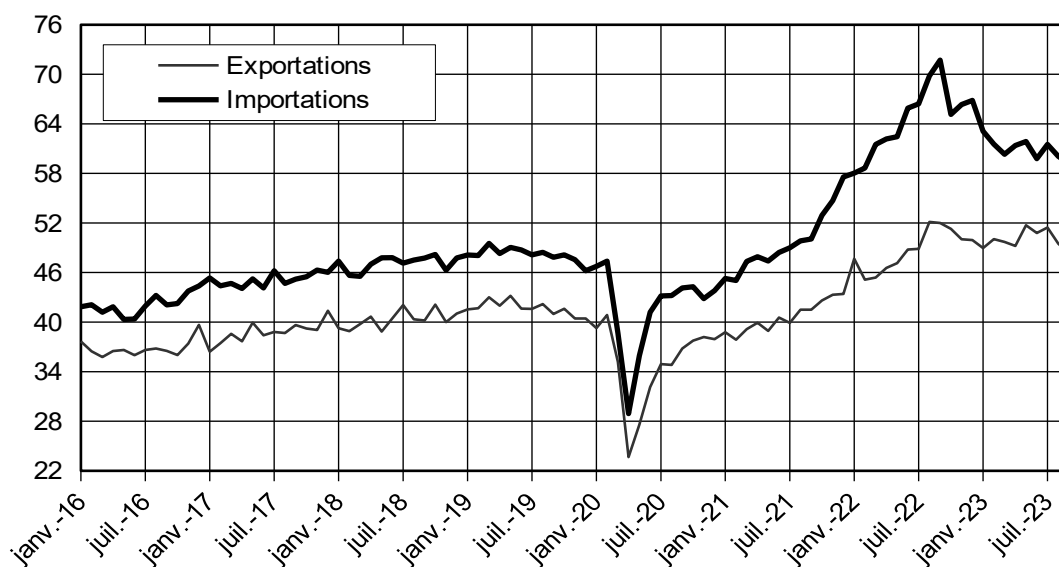
Source : Insee

Graphique C.3 – Indice des prix à la consommation
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels – janvier 2016= 100)



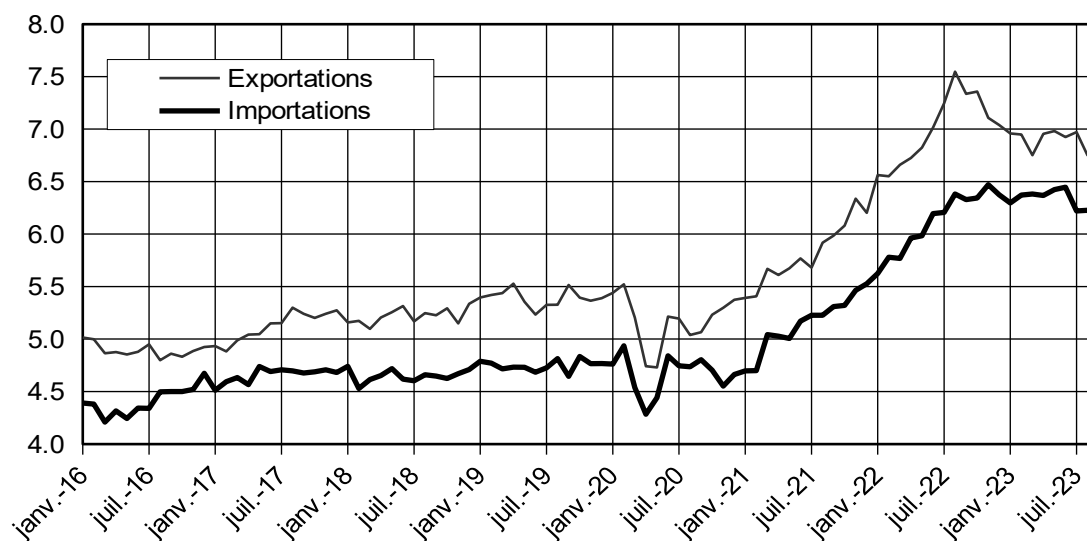
Source : Insee

Graphique C.4
Commerce extérieur – Ensemble (hors matériel militaire)
Importations CAF– Exportations FAB
(en milliards d'euros CVS– CJO)



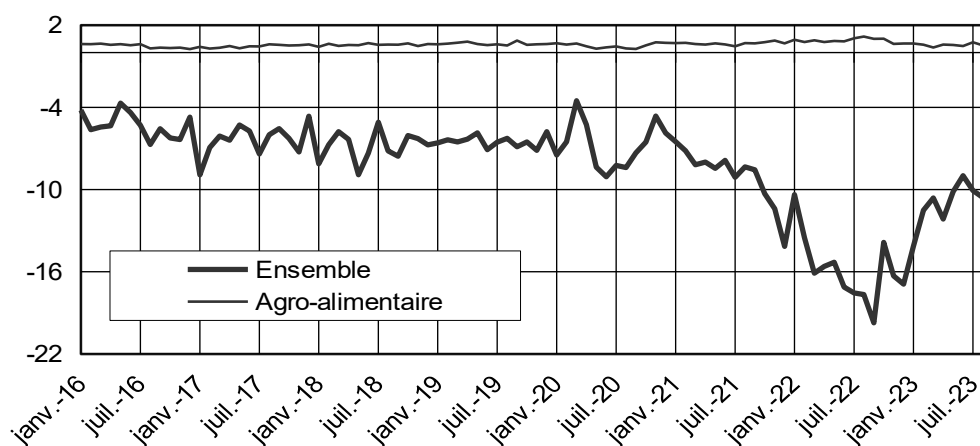
Source : Douanes

Graphique C.5
Commerce extérieur – Produits agroalimentaires
 Importations CAF– Exportations FAB
 (en milliards d'euros CVS– CJO)



Source : Douanes

Graphique C.6
Solde CAF– FAB du commerce extérieur
Ensemble (hors matériel militaire) et produits agroalimentaires
 (en milliards d'euros CVS– CJO)



Source : Douanes

Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole

Le compte spécifique de la branche agricole, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon. Elle **exclut donc la sylviculture et la pêche**.

- La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, **plus les subventions sur les produits** qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

- Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.

- La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. Les durées de vie des actifs sont des durées de vie économique et non fiscale. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie. **L'estimation de ce poste est délicate**, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. *Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

- La **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte impôts sur la production et subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA), au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur**. L'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein). Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée au coût des facteurs- salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives. Il peut être rapporté au nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein). Ce ratio est aussi appelé revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS). Il est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Comptes de la branche agricole

Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y c. SIFIM)	Production au prix de base¹
Valeur ajoutée (brute/nette)²	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production - Impôts fonciers - Autres	Valeur ajoutée (brute/nette) Subventions d'exploitation (y c. bonifications d'intérêts)
Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs (1)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés - Salaires bruts - Cotisations sociales à la charge des employeurs	Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs
Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/ net)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage)	Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)
Résultat (brut/net) de la branche agricole (2)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Évolution du nombre d'UTA ³ totales	(3)
Évolution du nombre d'UTA ³ non salariées	(4)
Évolution du prix du PIB	(5)

Indicateurs de résultat bruts (évolution en %)

	En valeur	En termes réels ⁴
Valeur ajoutée au coût des facteurs	(1)	(1) / (5)
par actif	(1) / (3)	(1) / (3) / (5)
Résultat de la branche agricole	(2)	(2) / (5)
par actif non salarié	(2) / (4)	(2) / (4) / (5)

Indicateurs de résultat nets (évolution en %)

	En valeur	En termes réels ⁴
Valeur ajoutée au coût des facteurs		
par actif		(A)
Résultat de la branche agricole		(C)
(C) par actif non salarié		(B)

La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de résultat **net en termes réels** : Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit (« revenu des facteurs de la branche agricole par actif ») (indicateur A), Index of real net agricultural entrepreneurial income, per unpaid annual work unit (« revenu net de la branche agricole par actif non salarié ») (indicateur B), Net entrepreneurial income of agriculture (« revenu net de la branche agricole ») (indicateur C).

1 Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2 Les agrégats nets sont calculés en soustrayant la consommation de capital fixe aux agrégats bruts.

3 UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture). 4 Déflatés par l'indice de prix du PIB.

Liens vers Internet

Le contexte européen

<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/agriculture>

Compte national de l'Agriculture, *chiffres détaillés*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7738071?sommaire=7738079>

Méthodologie des comptes nationaux en base 2014

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1030/>

Comptes nationaux annuels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=33&geo=FRANCE-1>

Comptes nationaux trimestriels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=32&geo=FRANCE-1>